



Le fronton de la mairie de Nanterre aux couleurs de la solidarité.

L'ÉVEIL

Directeur politique : **Fernand BAILLET** conseiller général des Hauts-de-Seine
Administrateur gérant : **Jean NENNIG**

Hebdomadaire d'informations locales de Nanterre - Suresnes - Puteaux - Courbevoie - La Garenne - Rueil
1, rue Volant - Nanterre - CCP Paris 16.951-56 - Tél. : 204-00-21 N° 1106 VENDREDI 5 JANVIER 1967 PRIX : 0,50 F

UN BATEAU POUR LE VIETNAM

PREMIERS RÉSULTATS PROMETTEURS :
360 000 A F collectés à Nanterre

Dans plusieurs entreprises, les travailleurs décident de verser l'équivalent d'une ou plusieurs heures de salaire

Voir nos informations en chroniques locales



LE PREMIER BUDGET DU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-DE-SEINE

HENRI RAVERA
DONNE LES EXPLICATIONS DU VOTE DES ELUS COMMUNISTES SUR LE BUDGET 1968

Durant trois semaines, les Conseillers généraux du département ont discuté du budget des Hauts-de-Seine, pour l'année 1968. Le vote est intervenu dans la nuit du 21 au 22 décembre. 20 Conseillers ont voté pour. Les 20 autres — communistes et socialistes — se sont abstenus.

C'est Henri Ravera qui a expliqué le vote du groupe des 15 élus communistes. Nous donnons, ci-dessous, de larges extraits de son intervention.

« Nous n'avons pas la prétention d'apprendre à nos collègues que le contenu du budget est l'expression d'une politique. Vous le savez, nous avons eu l'occasion de le constater lors de l'élection du Bureau du Conseil général et de la répartition des diverses responsabilités. En se réservant tous les postes essentiels, la majorité du Conseil général a confirmé, si cela était encore nécessaire de le faire, qu'elle approuvait et entendait appliquer la politique gouvernementale à l'échelon de notre département.

« Vous ne serez donc pas surpris si nous dénonçons tout d'abord les transferts de charges imputés au département, que comporte encore ce budget. »

(Suite page 8.)

COURBEVOIE : La situation de l'emploi se dégrade sérieusement

Voir en page 7.

les prochains grands chantiers à Nanterre

Chacun semble las de parler de l'autoroute baptisée A.14 après avoir été appelée longtemps voie triomphale.

Las parce que ça n'avance pas et parce qu'on n'en voit pas le bout.

Pour que l'autoroute avance, il faudrait : que disparaissent les magasins S.N.C.F. du boulevard Mansard... et rien n'est décidé; et les bidonvilles de la rue des Prés... ce n'est pas demain.

En plus, sur Nanterre, il faut faire les ponts : de la rue de La Garenne, du boulevard des Provinces, celui qui enjambrera la ligne Paris - Saint-Germain, celui qui enjambrera l'avenue de la République.

(Suite page 2.)

TRES BELLE EPREUVE DE CYCLO-CROSS DIMANCHE DERNIER A NANTERRE sous le patronage de l'Éveil



Max Baudin a brillamment enlevé, dimanche, l'épreuve de cyclo-cross organisé par l'Etoile Sportive de Nanterre, sous le patronage de notre journal. Lire notre compte rendu en page 3.

Un ton en dessous

Ce qui frappe dans l'allocation de fin d'année du général de Gaulle, c'est une certaine modestie dans l'expression à laquelle il ne nous avait guère habitués jusqu'ici.

On comprend, certes, cette inquiétude que laisse percer involontairement le chef de l'Etat. Il faudrait en effet beaucoup d'aveuglement pour considérer que l'année qui vient de se terminer a été une année faste pour le régime.

Les législatives comme les cantonales ont montré l'usure du pouvoir, la perte des illusions, la montée de l'opposition populaire à une politique qui sacrifie délibérément les intérêts des travailleurs. Il n'est pas vrai, quoi qu'en dise de Gaulle, que lorsque ce qu'il appelle « la France » « réussit, tous ses enfants voient grandir leurs chances ». Car ce qui fait le bonheur de quelques-uns — qu'il s'agisse de M. Dassault ou de la Banque de Paris et des Pays-Bas — ne fait pas généralement le bonheur des autres.

Mais le ton n'était pas aussi triomphant que naguère et un certain désenchantement apparaissait comme en filigrane à travers le discours présidentiel.

Au moment même où il affirme sa confiance, de Gaulle tient à remarquer que « l'avenir n'appartient pas aux hommes et qu'il ne le prédit pas ». Il insiste même, plus qu'il ne l'avait jamais fait, sur les difficultés qui l'attendent : « Je suis sûr que nous subirons diverses épreuves, lacunes et déceptions. Je ne doute pas que de multiples griefs, regrets et critiques auront encore de quoi s'alimenter. »

Il revient sur « les efforts et les difficultés » en ajoutant que « c'est tout de même avec espoir qu'il salue l'année 1968. Il emploie à plusieurs reprises des formules dubitatives : « il semble bien » que notre économie progressera selon les prévisions, « on peut croire » que la conjoncture dans le Marché commun n'empêchera pas l'expansion, l'augmentation du niveau de vie, l'amélioration des conditions de l'emploi.

« On peut croire », mais on peut aussi se demander — en voyant le chef de l'Etat, d'ordinaire si olympien, multiplier les précautions de style — si on ne peut pas tout aussi bien ne pas croire. A vrai dire, jamais de Gaulle n'avait fait preuve d'autant de circonspection pour prédire l'avenir. Si l'on se souvient qu'en dix ans, il nous avait annoncé cinq fois au moins l'année sociale pour l'année d'après, on mesure la différence avec le style des débuts du régime. Faut-il croire que les difficultés n'ont s'aggravant au fil des années, faut-il croire que les institutions n'ont pas réalisé le miracle que l'on nous promettait ?

VOQUANT les questions internationales, le général de Gaulle a rappelé les grands traits d'une politique dont certains aspects, nous l'avons déjà dit, coïncident avec les exigences de la paix. En particulier en ce qui concerne le Vietnam et le Moyen-Orient.

Sans doute les raisons qui l'ont amené à adopter en ce domaine une attitude plus conforme aux droits des peuples relèvent-elles des circonstances et non des principes. Sans doute n'a-t-il pas fait preuve de la même sagesse quand c'était la France et non les Etats-Unis qui était en cause en Indochine ou en Algérie. Mais quelles que soient ses motivations, et même si sa conversion est tardive, on ne peut qu'en prendre acte et s'en féliciter. Car c'est là un signe supplémentaire qu'à notre époque il est de plus en plus difficile de ne pas tenir compte du vent de l'histoire.

René ANDRIEU.

A L'HOPITAL BEAUJON

Médecins et journalistes étudient ensemble comment renseigner et éduquer le public

La greffe du rein réussit actuellement dans 50 % des cas. La transplantation d'un cœur humain vient d'être tentée. Ces nouvelles transportent chacun d'espoir et de légitime curiosité.

L'information médicale prend une importance de plus en plus grande devant l'opinion comme dans la presse quotidienne ou périodique, les programmes de radio et de télévision. L'actualité médicale sensibilise le public d'une manière particulière : parce que l'on aborde les questions de la santé, chacun se sent concerné. Journalistes, médecins et public ont droit à des garanties au sujet de la qualité de cette information.

C'est pour élaborer à la fois une sorte de déontologie et aboutir à une collaboration indispensable entre les informateurs spécialisés et le corps médical que le professeur Klotz avait organisé une rencontre à l'hôpital Beaujon.

Le colloque aboutit à une double prise de conscience : les médecins présents se rendant compte qu'ils ne peuvent s'isoler dans

une tour d'ivoire, qu'ils ont un rôle à jouer dans l'éducation sanitaire de la population et les journalistes sachant fort bien qu'ils ne sont pas des irresponsables et sont tenus de s'entourer de toutes les garanties scientifiques désirables, comme de tenir compte de « l'impact » particulier de la révélation d'une technique ou d'une découverte d'ordre médical à la fois sur le psychisme du malade et comme de son entourage, en même temps que son retentissement sur la relation médecin-malade dans un sens qui peut être, selon la manière dont le sujet est présenté, ou bénéfique ou perturbatrice.

En conclusion, il est reconnu que les informateurs ont besoin de recevoir une formation spécifique, de participer à des séminaires de « recyclage » pendant que les médecins responsables de centres importants doivent participer aux stages d'information, les uns et les autres établissant entre eux des contacts structurés.

(Suite page 7.)

BANQUETS DE FIN D'ANNEE pour les personnes âgées de Nanterre



Les vieux travailleurs de Nanterre n'ont pas été tenus à l'écart des fêtes de fin d'année. La municipalité leur a offert le traditionnel banquet. Nombreux étaient les absents pour raison de santé. Afin que chacun soit associé, il a été décidé de remplacer le repas par un colis de friandises et un cadeau.

A RUEIL

LA GRANDE PEUR DE MONSIEUR POURTOUT

(Voir page 6.)



Comme chaque année, cinquante filles et garçons de la Maison de la Jeunesse de Nanterre ont séjourné à La Bourboule pendant les vacances de fin d'année. L'émotion fut vive avant Noël, car un redoux de la température faisait réapparaitre les cailloux et l'herbe, mais très vite la joie revint avec la chute de gros flocons.

ENCORE UNE SOCIÉTÉ SURENOISE MENACÉE : LA SOCIÉTÉ AIVAZ de fabrication aéronautique

Les fêtes de fin d'année, pour le personnel de l'entreprise Aivaz, bien connu des travailleurs sures-

nois, ont été désagréablement marquées par la menace de liquidation de cette entreprise.

En effet, le comité d'entreprise a été informé que pour des raisons de difficultés dues à la conjoncture économique actuelle, la direction de la société envisage pour le début de l'année 1968 l'arrêt de toute fabrication de chaudières, c'est-à-dire pratiquement les trois quarts de l'activité totale de l'entreprise.

Ainsi voilà encore une vieille entreprise suresnoise prête à fermer ses portes, comme des dizaines d'autres dans notre région, victime elle aussi en grande partie de la politique économique du pouvoir, politique essentiellement au service des grands monopoles. C'est bien le V° Plan, qui tout en encourageant concentrations et fusions par des dégrèvements et des primes, favorise une certaine récession par la liquidation de la petite industrie, étant bien entendu que cette politique, avec ses concentrations, ses décentralisations, mais aussi ses liquidations, est supportée et ressentie essentiellement par l'ensemble des travailleurs.

(Suite page 4.)

PUTEAUX :

CONGRÈS DE L'UNION LOCALE CGT

Interview du secrétaire

(Voir page 5.)

C'EST OFFICIEL : ZONE BLEUE à Nanterre à partir du 5 janvier

Par arrêté en date du 15 juin 1967, approuvé le 29 décembre 1967, la municipalité a créé une zone bleue rue Henri-Barbusse, entre la place Gabriel-Péri et la rue Maurice-Thorez, ainsi que toute cette rue jusqu'à la gare de Nanterre.

La date d'application sera le vendredi 5 janvier; cependant, en accord avec les services de police, les interventions éventuelles n'auront lieu qu'à partir du lundi 15 janvier.

NANTERRE

AGENCE LOCALE :
71, rue Maurice-Thorez - Tél. 204-00-21

CINEMAS

CINE-CLUB MUNICIPAL. — Vendredi 12 janvier, à 20 h 45 : **Les Cousins**, de Claude Chabrol, avec G. Blain, J.-C. Brialy, J. Mayniel, Cl. Cerval, G. Cluny.

LA BOULE. — Vendredi 5 janvier, à 21 heures : **Danger à Tanger**. — Samedi 6, à 21 heures; dimanche 7, à 14 h 30, 17 et 21 heures; lundi 8, à 21 heures : **Johnny Colt**. — Mercredi 10 à 21 heures; jeudi 11, à 14 h 30 et 21 heures; vendredi 12, à 21 heures : **L'attaque de Fort Douglas**. — Samedi 13, à 21 heures; dimanche 14, à 14 h 30, 17 et 21 heures; lundi 15, à 21 heures : **Les longs jours de la vengeance**.

LE CENTRAL. — Vendredi 5 janvier, à 21 heures; samedi 6, à 21 heures; dimanche 7, à 14 h 15, 17 et 21 heures : **Le grand bidule**.

LE SELECT-RAMA. — Vendredi 5 janvier, à 21 heures : **Moghany el Moghoul**. — Samedi 6, à 21 heures; dimanche 7, à 14 h 30 : **Les Horaces et les Curiaques**. — A 17 et 21 heures : **Agent Gordon se déchaîne**.

AUTO-ECOLE MARCEL
Tous Permis
On prend à domicile
COMPERE
Tél. BOI 06-90
41, rue de Stalingrad - Nanterre

SERVICE MEDICAL

MEDECINS DE SERVICE DE NUIT
Vendredi 5 : Dr Pétraud, 5, avenue Rogheude, 204-17-47.
Samedi 6 : Dr Picard, 11, rue de Bezons, 204-17-07. — Dimanche 7 : Dr Poupard, 5, rue Jules-Gauthier, 204-05-07. — Lundi 8 : Dr Riet, 17 ter, rue Sadi-Carnot, 204-22-22. — Mardi 9 : Dr Simonpoli, 47, rue Marcelin-Berthelot, 204-00-20. — Mercredi 10 : Dr Zimmowitch, 1, boulevard de la Seine, 204-19-49. — Jeudi 11 : Dr Arditti, 2, avenue Georges-Clemenceau, 204-00-25. — Vendredi 12 : Dr Auder, 24 bis, rue Rigault, 204-07-87. — Samedi 13 : Dr Baleynaud, 47, rue de Stalingrad, 204-12-69. — Dimanche 14 : Dr Barrey, 16, boulevard du Midi, 204-12-69.

MEDECINS DE SERVICE DU DIMANCHE
Dimanche 7 : Dr Riet, 17 ter, rue Sadi-Carnot, 204-22-22. — Dimanche 14 : Dr Simonpoli, 47, rue Marcelin-Berthelot, 204-00-20.

PHARMACIENS DE SERVICE DU DIMANCHE
Dimanche 7 : Pharmacie Bourbier, 13, rue Henri-Barbusse, 204-19-72. — Pharmacie Masson, 2, allée des Aubépines, 782-36-30.
Dimanche 14 : Pharmacie Arcis, 5, place Gabriel-Péri, 204-13-40. — Pharmacie Simonot, allée La Fontaine, 204-56-43.

Pour les pharmaciens de service de police, rue Saint-Denis, à Nanterre, tél. : 204-12-71.

Horaires d'ouverture DE LA PISCINE

DU 5 AU 14 JANVIER 1968
Vendredi 5 janvier : 12 h à 14 h et 16 h à 22 h.
Samedi 6 : 12 h à 20 h.
Dimanche 7 : 8 h à 18 h 30.
Lundi 8 : 12 h à 14 h et 16 h à 20 h.
Mardi 9 : 12 h à 14 h et 16 h à 20 h.
Mercredi 10 : 12 h à 14 h et 16 h à 20 h.
Jeudi 11 : 12 h à 20 h.
Vendredi 12 : 12 h à 14 h et 16 h à 22 h.
Samedi 13 : 12 h à 20 h.
Dimanche 14 : 8 h à 18 h 30.
La piscine est fermée au public tous les mardis.

Section syndicale des cheminots et veuves de retraités CGT DE NANTERRE

Les camarades et veuves de retraités sont invités à assister à la grande réunion d'information qui se tiendra le samedi 6 janvier 1968, à 14 h 30, salle de la coopérative, rue de la Mairie.

Au cours de cette assemblée aura lieu la remise des cartes syndicales 1968 et le renouvellement du bureau.

Allocation du camarade Barbet, député-maire de Nanterre, président de la section.

Le camarade Guihard, du bureau national, fera un exposé concernant nos revendications.

La réunion se terminera par un vin d'honneur.

Le bureau de section.

Les femmes des camarades retraités, ainsi que les cheminots actifs de la localité sont cordialement invités.

PLOMBERIE CHAUFFAGE MACHINES A LAVER REFRIGERATEURS BENDIX NANTER-SANIT
48, av. Georges-Clemenceau NANTERRE Tél. 204 15-97

Facilités de paiement Service après-vente

LES PROCHAINS GRANDS CHANTIERS ROUTIERS SUR NANTERRE

(Suite de la première page)

On n'est pas prêts... Et puis, il faut ensuite « sauter » la Seine... et comme on ne peut en rester là, il faut ensuite aller chercher l'autoroute de Normandie entre Saint-Germain et Mantes... La mise en service de la fameuse voie triomphale n'est pas, on le voit, pour demain.

C'est sans doute, parmi les autoroutes, celle qui aura mis le plus de temps à sortir de Paris.

ALORS QUOI ?

Alors il semble que d'autres grands travaux routiers pourraient aller plus vite.

Une voie dite « rapide » dite aussi « de dédagement » devrait sortir plus vite. C'est celle qui, dans l'avenue devrait sortir de l'autoroute A.14 lorsqu'elle enjambrera la Seine derrière les Papeteries pour « distribuer » les usagers vers Bezons - Colombes - Nanterre - Courbevoie, etc...

Venant par une large boucle, de la Seine jusqu'au Pont de Rouen, elle enjambrera la rue de Rouen (élargie bien sûr) derrière les Facultés, traversera à la gare de la Folie (autre pont à refaire), empruntera le boulevard des Provinces où se trouve actuellement le chantier du métro pour suivre ensuite l'autoroute jusqu'à Courbevoie.

Entre Courbevoie et Nanterre, les travaux sont en cours. On pense que dans trois ans, cette voie nouvelle qui desservira au passage la nouvelle préfecture, pourrait être en service.

Jusqu'au Pont de Rouen seulement dans une première étape.

Rappelons que c'est à cet endroit que va aboutir le premier tronçon de la A.86, réalisée sur Colombes jusqu'au Pont de Bezons, le tronçon situé entre le Pont de Bezons et Nanterre - Pont de Rouen devant être en chantier en 1968-69.

La fin des grands chantiers routiers sur Nanterre ? 10 ans sans doute... et peut-être sommes-nous optimistes... D'ailleurs il y en a bien d'autres mais nous avons le temps d'en parler.

BIDONVILLES : décisions prises... mais ce n'est pas pour demain

Dans une communication qu'il a faite au nouveau Conseil Général des Hauts-de-Seine, le préfet a confirmé les informations que nous avons données ici il y a deux mois, sur les décisions prises quant à la disparition progressive des bidonvilles de Nanterre.

1.000 familles et 4.000 « céli-bataires » à loger, tel est le problème à régler si l'on veut voir disparaître la totalité des bidonvilles de Nanterre.

Pour cela, 1.000 logements seraient construits à Nanterre dans une zone que l'on peut situer entre la rue des Acacias et l'école Voltaire.

Conformément au désir exprimé nettement par la Municipalité au cours des tractations qui ont duré près d'un an, 15 % seulement des familles vivant dans les bidonvilles seraient relogées à Nanterre. Les autres seraient relogées dans toute la région parisienne, les constructions de Nanterre permettant ce « brassage » de population.

Pour venir à bout du problème il faut donc non seulement que les 1.000 logements de Nanterre se construisent, mais que près de 900 autres logements soient affectés aux immigrés des bidonvilles dans la région parisienne.

Pour réaliser ce programme, on pense qu'il faudra de 5 à 6 ans, car dans les autres communes on ne prendra non plus dans les nouveaux immeubles plus de 15 % de familles venant des bidonvilles de Nanterre.

Le programme, ici, pourrait être mis partiellement en chantier dès cette année.

Un ordre d'urgence a été établi quant aux secteurs à évacuer en priorité. On peut (quoiqu'il ne soit pas officiellement adopté) le prévoir ainsi :

En n° 1 : les bidonvilles de la rue des Pâquerettes dans le Petit-Nanterre. A leur place seront construits : un centre de Sécurité sociale, une maison de jeunes et un centre sportif scolaire.

En n° 2 : les bidonvilles de la rue des Prés et de tout le secteur Voltaire, ainsi que la cité de transit qui s'y trouve. A leur place sera construite l'autoroute et les échangeurs de ses voies de dédagement.

En n° 3 : les bidonvilles de la rue de la Garenne. A leur place : le parc départemental, le musée du 20^e siècle et les grandes écoles (architecture, musique, etc.).

En n° 4 : le bidonville de l'avenue de la République. A sa place : l'échangeur situé à la sortie du pont de Rouen, faisant la jonction entre l'avenue de la République (devenue autoroute A 86) et la voie nord-est de dédagement en direction de la Défense.

Bien des changements, on le voit, mais pas pour tout de suite.

Disons toutefois que ce sera là une très grande bataille qu'aura gagnée notre municipalité !

NANTERRE-LINOS
BOUYSSSEL - 1, Bid du Midi (Pl. du Marché) BOI 04-93

TOUS REVÊTEMENTS DE SOL Gd CHOIX DE TAPIS ET MOQUETTES

Laine ou poil animal toutes largeurs

Devis et livraisons gratuits

PARFUMERIE AMBRE

soins de beauté
manucure
épilation par esthéticienne-visagiste diplômée
pédicure

CADEAUX

3, pl. Gabriel-Péri NANTERRE 204-19-08

ASSEMBLÉES POPULAIRES DE REMISES DES CARTES DU P.C.F.

Les cellules des sections du PCF de Nanterre invitent la population à assister nombreuse aux assemblées populaires de remise des cartes 1968 qui se tiendront dans les différents quartiers de notre localité.

QUARTIER DU CENTRE
Vendredi 5 janvier, à 17 h 45, rue Lamartine, cellule Solex, avec Raymond Barbet, député-maire de Nanterre.
Samedi 6 janvier, à 20 h 45, salle de réunion des HLM André-Doucet, cellule Chabent, avec Paul Courtieu, membre du Comité central du PCF, secrétaire fédéral de la Fédération du PCF des Hauts-de-Seine.
Lundi 8 janvier, à 20 h 30, salle de la section Berthelot-Fontenelle (rue Victor-Hugo prolongée), cellule Malheurty, avec Louis Fraisse, membre du comité de section de la section Maurice-Thorez.
Vendredi 12 janvier, à 17 h 45, salle de la coopérative, rue de la Mairie, cellule Remmund, avec Gérard Kellens, secrétaire de section.
Samedi 13 janvier, à 15 heures, au siège de la section, 1, rue Volant, cellule Montupet, avec Fernand Baillet, conseiller général des Hauts-de-Seine, maire adjoint, membre du comité de section de la section Maurice-Thorez.
Samedi 13 janvier, à 20 h 30, salle de la coopérative, rue de la Mairie, cellule Jean Lebon, avec Jacques Pineau, secrétaire du comité de ville du PCF, maire adjoint, membre du comité de section de la section Maurice-Thorez.
Dimanche 14 janvier, à 15 heures, salle de la coopérative, rue de la Mairie, cellule Bergès, avec Roger Julé, membre du bureau de section de la section Maurice-Thorez.
Dimanche 14 janvier, à 15 heures, au foyer de la Source, rue de la Source, cellule Etienne Fa-

QUARTIER DES PROVINCES-FRANÇAISES
Samedi 6 janvier, à 18 heures, salle du sous-sol de l'école des Provinces-Françaises, cellule E.-Lemarchand, avec Eugène Mareuge, secrétaire de section.
Dimanche 14 janvier, à 15 heures, salle du sous-sol de l'école des Provinces-Françaises (entrée boulevard de la Fédération des Hauts-de-Seine du PCF, conseiller municipal.

QUARTIER CITE-BERTHELOT
Dimanche 14 janvier, à 15 heures, salle du sous-sol de l'école maternelle Soufflot, cellule Elise-Fraisse, avec Juliette Dubois-Plissonnier, conseiller général des Hauts-de-Seine, membre du comité fédéral de la Fédération des Hauts-de-Seine du PCF, conseiller municipal.

QUARTIER DES FONTENELLES
Samedi 6 janvier, à 20 h 30, au foyer Louis-Meurier, rue Louis-Meurier, cellule Dubuis-Fontanot, avec Lucien Ducastel, secrétaire de section.
Samedi 13 janvier, à 20 heures, au foyer Louis-Meurier, rue Louis-Meurier, cellule Louis-Meurier, avec Fernand Baillet, conseiller général des Hauts-de-Seine, maire adjoint, membre du comité de section de la section Maurice-Thorez du PCF.
Dimanche 14 janvier, à 15 heures, salle du sous-sol des HLM, rue Jacques-Decour (Lorilleux), cellule Da-Quinta, avec Paul Courtieu, membre du Comité central du PCF, secrétaire fédéral de la Fédération du PCF des Hauts-de-Seine.

N'oubliez pas...

Samedi 6 Janvier au Palais des Sports Grande Soirée de Judo et de Karaté Venez nombreux BELAID YACHIR N'EST PLUS

Notre camarade Marinette Yachir, de la cellule J.-Auffret, du PCF, vient d'avoir la douleur de perdre son mari Belaid Yachir, également membre de notre parti.

Quelle soit assurée, en cette circonstance, des fraternelles sympathies des camarades de la section Berthelot-Fontenelles du PCF.

La cellule J.-Auffret du P.C.F.

ECHOS...

OPERATION 1200
On reparle à nouveau de la prochaine et grande opération qui doit lancer l'Office H.L.M. de Nanterre les 1.200 logements du « champ aux Mèlles ».

Ce lieu dit qui couvre quelque 8 hectares, situé entre la rue Chevrel, la rue Horace-Vernet et la rue des Ecoles dans le quartier des Fontenelles pourrait entrer en chantier en 1969.

PAS DE DECISION
Toujours pas de décision pour la reconstruction de l'immeuble en partie démolé par une explosion boulevard National.

Si les techniciens estiment que l'immeuble peut être réparé, il semble que l'on attende encore les conclusions de l'enquête sur les responsabilités afin de savoir qui, en définitive va payer les réparations.

Les travaux pourraient demander de six mois à un an.

DEMARRAGE
On indique que c'est dans quelques semaines seulement que pourrait être entreprise la construction du premier immeuble du grand ensemble dit « du chemin de l'île » entre l'avenue Jules-Quentin et le boulevard-Leclerc.

Il serait réalisé par la société Logitranport (il s'agit d'une tour), le reste soit 900 logements environ serait réalisé par l'Office H.L.M. de Nanterre et 100 à 150 logements en copropriété par une société immobilière créée par les exploitants du secteur.

FEUX ROUGE
Nouvelle installation tricolore de signalisation prévue en 1968 : à la sortie de la rue Pierre-Sergent sur la rue P.-V.-Couturier.

Ces mesures de sécurité sont rendues absolument nécessaires par le nombre d'élèves de l'école Jules-Ferry et du Centre d'apprentissage qui empruntent la rue Pierre-Sergent pour rejoindre soit le secteur de la Source, soit l'arrêt de la ligne 166.

ON EN REPARLE
On reparle sérieusement de la création d'un important centre commercial dans la Cité Berthelot, à l'emplacement de l'actuel marché Balzac.

Ce centre remplacerait à la fois le marché et l'Incom N° 1 du boulevard Mansard.

NOUVELLE ECOLE
La décision vient enfin d'être prise : le groupe scolaire Henri-Wallon qui doit desservir l'ensemble H.L.M. du chemin de l'île, près de l'école Voltaire, figure sur la liste prioritaire 1968.

Ce sera le quinzième groupe scolaire de Nanterre et le neuvième construit au cours de ces 15 dernières années.

vallant LE JOURNAL DE Pif

Chaque Semaine 48 pages : 1.00^f

Les comiques les plus drôles

Les aventures les plus passionnantes

ETAT CIVIL

Semaine du 25 au 31 décembre 67

NAISSANCES
Tazdait Djamel — Bouakkaz Zinz — Humbert Charles — Larousse Nathalie — Hassène Kammer — Essouli Samira — Le Pape Christine — Chéri MESSAOUA — Mamma Meriem — Boucheout Fatah — Zar Nacera — Le Gall Brigitte — Moulay Abdelkader — Tellier Franck — Hadjersi Nadia — Berzezel Nazha — Urbinati Céline — Bouazzaoui Erdine — Diab Fatima — Chih Lachemi — Rosset Valérie — Thegat Patrice.

MARIAGES
Driez Alain, 55, avenue Lénine, et Mme Delbarre, La Garenne-Colombes — M. Coulon Lucien, 9, rue C.-Lorilleux, et Mme Roussot René, 9, rue Charles-Lorilleux — M. Ries Gérard, 213, rue de Courbevoie, et Mlle Le Bras Marie, 213, rue de Courbevoie — M. Ouakad Mohammed, 24, rue de Valenciennes, et Mlle Debbaiche A'da, 24, rue de Valenciennes — M. Roy André, Gîté des Marguerites, et Mlle Cocagne Françoise, 4, allée de la Liberté — M. Zucarelli Claude, 5, allée Jean-de-La-Fontaine, et Mlle Cantraine Danièle, 12, rue A.-Damas — M. Maciet Gilles, 7, rue Pasteur, et Mlle Duval Colette, 61-79, rue Greuze — M. Delille Jean-Pierre, 61, rue R.-Poincaré, et Mlle Marane Marie-France, 6, rue de Bel-fort — M. Dassetto Michel, Bassens (Savoie), et Mlle Lepage Monique, 4, allée Alfred-de-Musset — M. Leclercq Henri, 11, rue Boileau, et Mlle Olive Nicole, 11, rue Boileau — M. Galdemas Pierre, 6, place du Maréchal-Foch, et Mlle Patrel Christiane, 19, avenue H.-Martin — M. Rua Luis, 99, rue Gutenberg, et Mlle Alvares de Moura, Puteaux — M. Guillou Gilbert, 64, rue P.-Triaire, et Mlle Calmels Mireille, Paris.

DECES
Hobenitz Vincent, 403, avenue de la République, 70 ans — Loyer André, 403, avenue de la République, 73 ans — Couet Camille, 30, boulevard du Général-Leclerc, 71 ans — Meunier Charles, 59, rue d'Asnières, 88 ans — Stua Sestina, 20, rue Circulaire, 68 ans — Le Pape François, 39, rue du Vieux-Pont, 61 ans — Riet Mikael, 15, allée Komarov, 9 mois — Yachir Belaid, 1, allée de la Liberté, 62 ans — Colas René, 403, avenue de la République, 68 ans — Feret Gaston, 127, rue H.-Ver-net, 47 ans — Horvais André, 403, avenue de la République, 67 ans.

Bois au détail MONBOIS

- 10, rue Sadi-Carnot NANTERRE Tél. 204-11-00

Tous les panneaux et débits immédiatement à vos mesures

OUVERT tous les jours jusqu'à 19 h. et le dimanche matin. Fermé le lundi.

LIVRAISONS GRATUITES

Noël pour tous

Noël, chacun le sait, c'est la fête des enfants.

La municipalité n'a pas failli à la tradition.

Nos lecteurs ont eu connaissance dans nos derniers numéros de tout ce qu'elle a organisé dans les crèches, les écoles maternelles : arbres de Noël, remise des cadeaux.

Mais Noël précède de quelques jours le nouvel an. C'était au tour des anciens et des soldats d'être fêtés par leur municipalité : Le banquet traditionnel de fin d'année pour les anciens, bien sûr, et leur cadeau de nouvel an : magnifique écharpe de lainage et coffret de mouchoirs pour les messieurs, joli sac et coffret de mouchoirs pour les dames.

Pour les soldats : un écritoire avec stylo-bille plaqué or.

Et, bien entendu, pour chacun, de quoi satisfaire sa gourmandise avec une boîte de chocolats.

Des échos recueillis auprès de R. Barbet, député-maire, on peut dire qu'à l'unanimité tout le monde était satisfait.

Voici notamment ce qu'un soldat lui écrit :

Monsieur, C'est avec plaisir et sans étonnement que j'ai reçu le colis de votre municipalité, ce dont je la remercie beaucoup.

Je dis sans étonnement, car je connais l'effort que produit notre municipalité pour améliorer le bien-être de ses concitoyens, efforts axés sur la jeunesse, prouvés par la réussite, le succès du projet du palais des sports Maurice-Thorez et sur l'amélioration de la condition de vie des administrés : logements, écoles...

Aussi, c'est avec joie, espoir et confiance que je dis : longue vie à la municipalité de Nanterre.

Recevez, Monsieur le Député-Maire, l'expression de ma profonde et sincère gratitude.

C. R.

Et une vieille maman : Monsieur le Maire, Cette année, comme les précédentes, je ne voudrais manquer de vous remercier, ainsi que tous vos collaborateurs, des colis que j'ai reçus au cours de 1967, et particulièrement de celui de Noël.

Ils sont toujours tous choisis très judicieusement, ils me sont à la fois très utiles et agréables; aussi je ne sais comment vous exprimer mon entière gratitude et la joie que je ressens.

Veuillez me permettre, Monsieur le Maire, ainsi que vos collaborateurs, de vous présenter mes meilleurs vœux à l'occasion de la nouvelle année, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Mme veuve R.

MARBRIER FABRICANT
TOUS TRAVAUX DE CIMETIERE FLEURS ET ENTRETIENS A L'ANNEE

Lucien BERLY
Ancienne Maison Ed. BERLY, créée en 1880
107, Rue de Courbevoie, NANTERRE
2, Rue Liénard, RUEIL - BOI 14-27

QUALITÉ GARANTIE CREDIT GRATUIT PRIX DEGRÉS

Atelier de Fabrication : 118, Rue de Courbevoie Tél. BOI. 14-27

POUR ÊTRE BIEN CONSEILLÉ POUR ENTREtenir POUR ACHETER UNE Garage M. GESSET

40 bis, avenue Georges-Clemenceau 1, rue des Suisses NANTERRE

Tél. 204 12-94

Spécialiste "FORD" depuis 1962

Caravanes Occasions Toutes marques **expo-camping** Prix d'hiver

10, avenue Lénine (à 50 m de la place de la Boule vers Chatou) NANTERRE - 204-38-91

NANTERRE

AGENCE LOCALE :
71, rue Maurice-Thorez - Tél. 204-00-21

POUR LE "Bateau du Vietnam" 360.000 AF collectés pendant les fêtes, à Nanterre



Des premiers résultats prometteurs

La campagne pour le bateau de la solidarité avec le Vietnam prend de plus en plus d'ampleur. A Nanterre, en quelques jours, pendant les fêtes, sept cellules du Parti Communiste Français ont recueilli plus de 100.000 anciens francs pour l'achat d'un appareil de radiologie, objectif que se sont fixé les sections de Nanterre du Parti

Communiste. Parallèlement, deux cercles de la Jeunesse communiste ont déjà collecté 30.000 anciens francs pour l'achat de vélos. Ce n'est encore qu'un début, de multiples initiatives vont encore fleurir et les millions d'anciens francs nécessaires seront atteints dans les délais. La condition, c'est de faire comme les cellules A-Doucet, dans le centre, et Baille-Barbusse, au Petit-Nanterre, qui sont allés, respectivement, à la porte de chez Ferville et de chez Rosi, c'est de faire aussi comme les membres de la cellule Da-Quinta, aux anciens terrains Lorilleux, qui ont fait le porte à porte dans un bâtiment de l'ensemble HLM. Préparé par un appel de 29 locataires, ce collectage a été bien accueilli et 75 % des logements visités ont répondu généreusement. Dans la cité Marcelin-Berthelot, la cellule Joliot-Curie, quant à elle, a dépassé plus du quart de son objectif.

Permanences

- Raymond BARBET, député-maire, tous les mardis, de 17 à 19 heures.
- Fernand BAILLET, Conseiller général, premier adjoint, tous les vendredis, de 17 à 19 h.
- Pierre BOUGAS, adjoint, tous les mercredis, de 17 à 19 h.
- Yvonne KERZREHO, adjoint, tous les mardis, de 10 à 12 h.
- Jacques PINEAU, adjoint, tous les jeudis, de 17 heures à 18 h. 3.
- Germaine SANCHEZ, adjoint, tous jeudis, de 10 à 11 heures.
- Robert LEGAGNEUX, adjoint, tous les lundis, de 17 heures à 18 h. 30.
- Eliane JOVER, adjoint : 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10 à 12 h.
- Adolphe BOUCARD, adjoint : 2^e et 4^e samedis du mois de 10 à 12 h.
- Les élus du quartier du Petit-Nanterre tiennent permanence au Foyer des vieux travailleurs, 20, rue des Pâquerettes tous les samedis, de 15 à 17 heures.
- Permanences juridiques : Les consultations juridiques ont lieu à la mairie, tous les jeudis, de 18 à 20 heures.
- ARAC, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 5, rue Castel-Marly, conseil juridique.
- FNDIRP, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 6 bis, rue de la Mairie, conseil juridique le premier dimanche de chaque mois.
- ANACR, premier dimanche de chaque mois, sauf juillet et août, 6 bis, rue de la Mairie.
- Section des ACPG, tous les dimanches, de 10 à 12 heures, 35, rue Volant.
- SECTION DES CHEMINOTS ET VEUVES DE RETRAITÉS (CGT), 4^e samedi du mois, de 10 h à 11 h 30, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).
- Fédération des locataires (section de Nanterre). Permanence juridique, le 1^{er} et 3^e dimanche de chaque mois, de 9 à 11 heures, 6 bis, rue de la Mairie (petite salle de la coopérative).

Voici les chiffres enregistrés lors du premier rendez-vous des trois sections de Nanterre à la date du 2 janvier :

Nanterre-Centre	100.000 AF
Berthelot-Fontenelles	180.000 AF
Petit-Nanterre	78.000 AF
Total	358.000 AF

Prochains rendez-vous : le 9 janvier.

C'est toujours bon à savoir...

- A condition d'être traitées immédiatement, la plupart des taches sur le tweed cèdent à une simple friction à l'eau pure, froide d'abord, chaude ensuite.
 - Pour que le pot-au-feu soit savoureux, il ne faut pas le faire bouillir à gros bouillon, un léger frémissement suffit.
 - Dans les maisons anciennes, les lattes des parquets s'élargissent sous l'action de l'humidité, allant parfois jusqu'à des fentes très importantes, désagréables à l'œil.
- La solution se trouve chez le marchand de couleurs, chez qui vous trouverez un produit : le Mastic Universel 100 H. Il se rétracte en séchant. Vous en passez une seconde couche, puis vous ponçerez le tout au papier de verre. Ce produit existe en couleur chêne clair ou chêne foncé.

EXPOSITION "Vietnam en guerre"

Pendant quinze jours, des photographies du « Vietnam en guerre », prises par Robert Pic, ont été exposées dans le hall du Palais des Sports.

C'est à travers une cinquantaine d'agrandissements photographiques, accompagnés d'affiches illustrant les campagnes de solidarité menées en France, par exemple par le Mouvement de la Paix, que les visiteurs et les nombreux jeunes qui fréquentent le Palais des Sports ont pu mieux comprendre la nature de la lutte menée par le peuple vietnamien pour la libération et l'indépendance de l'ensemble de son pays.

Tout montrait la résolution et le courage de ceux qui, en dépit du chantage exercé contre eux, à coups de bombardements, d'incendies et de tortures, par l'impérialisme américain, continuent à construire le socialisme, à faire de leur pays une communauté juste et fraternelle.

L'alternance des photos où l'horreur de la guerre se manifestait sous toutes ses formes, corps blessés et tués, maisons, écoles, routes, récoltes détruites et brûlées, et de celles où l'on pouvait voir des enfants vietnamiens graves et souriants apprenant à lire et écrire, des travailleurs persévérant dans leurs efforts, des scènes de la vie quotidienne à Hanoï, passant lisant des affiches, par exemple, montrait assez que ces dernières, dans leur simplicité, étaient autant d'images de victoire et d'espoir.

Qui pourrait se sentir étranger à ce qui se passe là-bas, devant de tels témoignages ?

Peut-être encore avec plus de force que les mots parfois, ces photos appelaient à la solidarité agissante avec le peuple vietnamien, à la recherche de tous les moyens nécessaires pour l'aider dans son combat.

Nombreuses arrestations en Algérie

A la suite de l'échec du soulèvement dirigé par Tahar Zbiri contre le gouvernement du colonel Boumediène, de vastes opérations de police ont été déclenchées pour arrêter les opposants.

On évalue à plus de 300 le nombre des syndicalistes et militants progressistes enlevés dans la seule ville d'Oran.

Dans un communiqué qui a été publié à Alger, le Parti de l'Avant-Garde Socialiste (O.R.P.) fait état de nombreuses arrestations « opérées par la gendarmerie et la Sécurité militaire dans les milieux progressistes, syndicalistes et d'anciens officiers de l'A.L.N. » « Ce sont, déclare l'O.R.P., de véritables enlèvements et il faut craindre le pire à propos du sort qui peut être celui de ces militants. »

Parmi les personnes arrêtées à Oran se trouvent l'un des dirigeants de l'union locale de l'Union générale des travailleurs algériens, Azzemou, un inspecteur de l'éducation nationale, Hireche, et un membre de l'As-

semblée populaire communale d'Oran, Abdelkader Safer, Abdel Ghani, dirigeant de l'Union régionale des syndicats d'Alger, etc...

D'autres arrestations de syndicalistes et progressistes ont été opérées dans d'autres villes d'Oranie, dont celle de Bouabdallah, secrétaire de l'Union régionale des syndicats de Tlemcen et membre de la commission exécutive nationale.

Les informations reçues d'Alger ces deux derniers jours indiquent que le calme n'est pas encore entièrement revenu dans la région d'El Affroun où se produisit le soulèvement.

Sur le plan politique, aucune décision ne paraît avoir été prise pour légaliser la situation anormale qui règne aussi bien au gouvernement que dans l'armée ou au parti F.L.N.

Les ministres démissionnaires Ali Yahia et Zerdani, qui ont disparu, n'ont pas encore été remplacés.

U.S.N. SPORTS-U.S.N. SPORTS

FOOTBALL

SAMEDI 30 DECEMBRE 1967

Au stade de l'USN

avenue Hoche à Nanterre

En match amical :

— St-Germain-en-Laye (1) bat US Nanterre : 4 à 2.

— St-Germain-en-Laye (R) bat US Nanterre : 3 à 1.

Temps frais mais tout indiqué, pour des rencontres de football. En levée de rideau, les équipes réserves. Saint-Germain gagne ce match avec deux buts d'écart, score qui reflète pas les péripéties du match. Il est vrai que nos locaux étaient privés de leur gardien de but habituel, s'en ressentirent. L'équipe visiteuse, à la 22^e minute de ce match, prend l'avantage. La mi-temps intervient sur le score de 1 à 0. Dix minutes après la reprise, Mocaer, de l'US Nanterre, égalise : 1 à 1. Vivement encouragés par le public, nos jeunes s'organisent. Nous assistons à plusieurs phases de jeu qui auraient méritées d'être payantes. 70^e minute, nouveau but de l'adversaire : 2 à 1. Encore vingt minutes à jouer. Notre équipe réserve continue à se battre jusqu'au bout. Nouveau but à 8 minutes de la fin. Les visiteurs l'emportent par 3 à 1. Félicitations à cette équipe réserve qui pendant 90 minutes donna le maximum d'elle-même. Bravo à tous.

Il est 15 h 05 quand M. Lebon siffle le coup d'envoi des équipes premières. D'entrée, Nanterre prend à froid Saint-Germain et deux minutes suffisent pour que les locaux prennent l'avantage. A la marque, donc, 1 à 0 après 120 secondes de jeu. Demercastel, inter-droit de l'US Nanterre, sera l'auteur de ce but ; nous remarquerons au sein de l'équipe de l'USN, l'absence de l'avant-centre Foudhral et de Brosse, retenus en cette fin d'année ; Clément, militaire à Metz, mais auront le plaisir de voir évoluer dans ce match des garçons comme Vandecasteele, Drouet, Lecoz, dont les pères furent de grands noms du football nanterrien. Les premières

vingt minutes de cette rencontre furent à l'avantage de Nanterre, c'est à la suite d'une attaque de nos locaux que Saint-Germain contre-attaquera. Bombay, l'avant-centre visiteur, réceptionne, contrôle et tire. Ferrera ne peut rien, c'est l'égalisation à la 16^e minute, 1 à 1. Les visiteurs jouent en profondeur. Côté Nanterre, on pratique du petit ballon à la transversale, cela peut être dangereux. Les minutes passent. Quelques instants restent à jouer avant la pause. Saint-Germain prendra l'avantage à la marque en inscrivant un nouveau but. C'est l'inter droit Vanquelef qui sera l'auteur de ce but. M. Lebon regarde son chrono, c'est la mi-temps : 2 à 1 en faveur des visiteurs. Dès le début de cette deuxième mi-temps, Saint-Germain se montre plus rapide sur les ballons. Côté Nanterre, on pratique du bon ballon, mais on ne mène pas. Il faut y aller. Encouragés par supporters et spectateurs, nos locaux obtiennent un corner à la 63^e minute, ce dernier, tiré par Kermesse, repris par Vandecasteele, fusille à bout portant le goal Germainois : 2 à 2. Tout est à refaire. Que nous réserve ce temps de jeu ? Une petite déception, car deux buts seront inscrits sur deux fautes de la défense, alors que sur l'ensemble de la physiologie du match, Nanterre méritait largement le match nul. C'est le même Vanquelef qui inscrira ses deux buts et Saint-Germain l'emportera par 4 buts à 2.

Bravo à tous pour ces deux rencontres.

F. SISCAR - E. RICHER.

Dimanche 7 janvier 1968, stade de l'US Nanterre, avenue Hoche
Début de la rencontre : 14 h 30.
à Nanterre, en championnat olympique : Montmartre (1^{re} Réserve) contre US Nanterre.

Dimanche 7 janvier 1968, stade Gabriel-Péri, à Nanterre, en Coupe de Paris : Valenton contre ES Nanterre.

Début des rencontres : 13 h 30.

BONNE FIN D'ANNÉE POUR L'ÉTOILE SPORTIVE DE NANTERRE

PLEIN SUCCÈS...

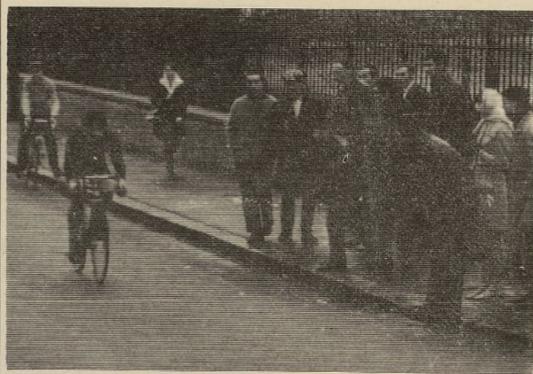
Organisé, le dimanche 31 décembre, par la section cycliste de l'ESN, le Grand Prix de « l'Éveil » de cyclo-cross a connu un bon succès pour la première fois qu'il se courait. Disputé sur un parcours très sélectif comprenant : montée à fort pourcentage, escaliers, terrains vagues et gras, obstacles, cette épreuve attira un nombreux public malgré les fêtes de fin d'année. Le temps fut très changeant, successivement humide, froid et ensoleillé, ce qui rendit la course dure, en particulier pour les minimes et les cadets. Mais pour ce genre de compétition, de telles difficultés sont normales, rien ne pouvant arrêter les spécialistes, aussi fut-elle à la convenance des meilleurs, les « vedettes » de la FSGT qui enlevèrent les premières places dans chaque catégorie.



Le service d'ordre remplit très bien son rôle, tant les agents de police que les supporters anonymes de l'ES Nanterre.

Nous tenons à remercier chaleureusement les dirigeants du journal « l'Éveil », les commerçants ayant offert de nombreux et beaux lots en nature.

...du Cyclo-Cross



Baudin et Bérault se détachaient et prenaient le large, suivis par la révélation de l'AC Ouest, Vieillot, qui fit une course remarquable ; puis venaient Lamy et Trachel.

A mi-course, les positions étaient les mêmes et on assistait ensuite à un retour étourdissant de Mossot qui venait se mêler aux débats, après avoir remonté tous les concurrents. Mais l'effort brutal qu'il venait de fournir devait lui être fatal, et Mossot dut rétrograder à nouveau.

En tête, Max Baudin, très en verve lâchait alors Bérault pour s'envoler vers la victoire.

de
Nanterre

Étaient présents au départ et durant toute la course : M. P. Bougas, adjoint au maire ; M. Jean Nennig, administrateur-gérant de « l'Éveil » ; MM. Pascucci et Oran, respectivement président et vice-président de l'ESN, ainsi que les membres du Comité directeur du club.

Nous devons également remercier la municipalité pour l'aide qu'elle nous a apportée en mettant à notre disposition vestiaires et douches, matériel de protection sur le parcours, et en offrant un apéritif d'honneur fort apprécié de tous. Merci aussi au personnel communal retenu pour le déroulement de cette belle manifestation sportive.

FILM DE LA COURSE

Toutes catégories, 18 km, 10 tours, 29 partants, 28 arrivants.

Dès le départ, où le Métropolitain Mossot fut victime d'un incident mécanique qui lui fit perdre trente secondes, ainsi que Bogdanovic, de l'ESN, qui fit une chute qui le handicapa pour le reste de la course.



MIROIR-SPRINT Le Reflet du Sport

CLASSEMENT

1. Max Baudin (ASP), les 18 km en 1 h 2' ;
2. Bérault (USMT), à 1' 5" ;
3. Vieillot (ACO), à 2' 30" ;
4. Lamy (ESS) ;
5. Trachel (USMT) ;
6. Normand (CSMG) ;
7. Prévost (ASMT) ;
8. Van Courverbergh (ACO) ;
9. Jeuilly (JSGA) ;
10. Mont (ASP) ;
11. Legras (ESN) ;
12. Mossot (USMT) ;
20. Bogdanovic (ESN) ;
24. Maes (ESN) ;
28. Briani (ESN), accidenté à mi-course alors qu'il occupait la 7^e position.

Non-partants : Yolande, Klein et Baudet, de l'ESN.

Epreuve des cadets et des minimes

(15 partants, 12 arrivants)
Course avec un vent très froid et des chutes de neige, cette course fut à peine disputée. Finalement, Francis Eude se détachait pour gagner devant un Watel très accrocheur.

Résultats :

1. Francis Eude (CM Goussainville), les 10 km en 35 minutes ;
 2. J.-L. Watel (ES de Stains) ;
 3. Soubiron (US Métro) ;
 4. Couffy (ES Nanterre) ;
 5. Ranieri (AC Ouest) ;
 6. Gougeon (ES Nanterre, 1^{er} minime) ;
 8. Le Merrer (ES Nanterre) ;
 9. A. Boireau (ES Nanterre).
- Après la remise de bouquets à Max Baudin et à Francis Eude, ainsi qu'au premier Nanterrien de chaque course, M. J. Nennig déposait entre les mains des gagnants la coupe offerte par les établissements Picon.

Résultat de cette coupe : (2 seniors, 1 junior, 2 minimes ou cadets)
1. US Métro ; 2. AC Ouest-Pois-sy.

A noter que l'ES Nanterre ne put participer à cette coupe, ses trois juniors, Yolande, Klein et Baudet ne s'étant pas présentés au départ.

Avis pour les sociétaires de la section cycliste de l'ES Nanterre : dimanche 7 janvier, repos en vue des championnats devant avoir lieu dans trois ou quatre semaines. Bonne année à tous.

F. LEGRAS.

TOUS vos problèmes de
CHAUFFAGE
seront résolus en vous adressant à
Rolland F^{res}
8, r. Castel-Marly
NANTERRE, 204-10-77
Une seule adresse - Facilités de paiement

CADEAUX !
BROSSEAU
87, avenue Félix-Faure
NANTERRE

Bonneterie • Mercerie
Lingerie • Gainses
Soutiens-gorge • Layette
Parfumerie • Papeterie
CHAUSSURES

CYCLES D. FRANZIL
Ex-Tour de France
Spécialiste du Vélo de Course
STATION-SERVICE OFFICIELLE - RÉPARATIONS - ACCESSOIRES
VELOSOLEX
115-117, Rue de Suresnes, NANTERRE - BOI 41-25
Le dimanche, vente sur le marché de Nanterre-Centre

C. DÉPRÉ TELSTAR TÉLÉ G. ROCHET
Dépannages rapides toutes marques par spécialistes
Installations toutes 1^{re} et 2^e chaîne
53, rue Henri-Barbusse - Nanterre. Tél. : BOI 40-79
Prix spéciaux consentis aux lecteurs de « l'Éveil »

VACANCES DE NEIGE
10 jours de Paris à Paris
EXCEPTIONNEL 410 F tout compris
Transports - Hôtels - Nombreux avantages aux stations
Dès à présent réservez à
AVS 6 bis, rue Saint-Denis
Nanterre - 204 39 20

PUTEAUX

AGENCE LOCALE : 12, rue Saulnier

UN GRAND ÉVÉNEMENT :

LE CONGRÈS DE L'UNION LOCALE C.G.T. A PUTEAUX

L'unité syndicale indispensable pour la défense des travailleurs

A la veille du Congrès de l'Union locale qui se déroulera le 7 février prochain, L'Eveil est venu poser quelques questions à son secrétaire, le camarade Le Tiec.

L'Eveil : Votre Congrès va se tenir le mois prochain, pouvez-vous nous donner quelques précisions sur son importance, dans le cadre de la lutte permanente que mène la C.G.T.?

Le T. : Non, car s'il est vrai que chaque corporation a ses problèmes particuliers, qu'elle doit en tenir compte pour déterminer les revendications qui préoccupent ses adhérents, il reste que certaines questions d'ordre général, telles que : la défense de la Sécurité Sociale et de l'emploi, les développements de l'Unité sur le plan local, les questions relatives à la main-d'œuvre immigrée, celles ayant trait aux différentes catégories (femmes, jeunes, retraités, etc.), notre participation à la lutte pour la paix ne peuvent être défendues par une seule Fédération. C'est le rôle de l'Union locale de la faire en prenant des initiatives locales.

L'Eveil : Cette situation nouvelle doit vous poser un certain nombre de problèmes. Comment la C.G.T. compte-t-elle les résoudre?

L. T. : C'est notre Congrès qui répondra à votre question. La C.G.T. est consciente qu'il lui faut engager une lutte importante pour faire échec à la politique gaulliste. Cette lutte est d'ailleurs permanente, la Journée nationale d'action du 13 décembre qui a connu un grand succès à Puteaux, en est la démonstration. Mais nous savons qu'il nous faut faire plus. C'est la raison pour laquelle un certain nombre de problèmes vont être au centre de nos travaux.

L'Eveil : Lesquels par exemple? Pouvez-vous nous les donner par ordre d'importance?

L. T. : C'est difficile, toutes les questions dont nous débattons sont importantes. Disons que dans l'immédiat, trois points nous semblent plus sensibles que les autres :

- La défense des salaires et appointements;
- La défense de l'emploi;
- La défense de la Sécurité Sociale.

Cela ne veut pas dire que nous nous désintéressons des autres questions, bien au contraire. Les problèmes de la paix et en particulier la paix au Vietnam, restent pour nous une préoccu-

tion permanente ainsi que le développement de l'Unité qui est à la base de tout succès.

L'Eveil : Les rapports avec les autres organisations syndicales sont-ils bons?

L. T. : L'accord passé entre les Confédérations C.F.D.T. et C.G.T. a des répercussions sur le plan local. Ainsi, l'Union locale C.F.D.T. participe au Comité de défense de la Sécurité Sociale et un appel commun a été distribué dans le cadre de la journée du 13 décembre. En ce qui concerne nos rapports avec Force Ouvrière, s'ils restent fraternels, cela ne se concrétise pas dans les faits, mais nous pensons que les choses progressent, notamment dans les usines ou militants des deux organisations se trouvent souvent au coude à coude pour défendre leurs revendications. Nous sommes persuadés pour notre part que Force Ouvrière devra obligatoirement se joindre à nous pour mener les actions d'envergure nécessaires à l'aboutissement des revendications essentielles. Tenant compte de la situation politique et de la mainmise des trusts sur l'appareil d'Etat, les discussions et compromis ne peuvent pas apporter de grands succès aux travailleurs. Seule la lutte de classe peut apporter des changements importants dans le comportement du patronat.

L'Eveil : Mais, en règle générale, chaque Fédération d'industrie a son activité propre qui doit normalement trouver ses prolongements naturels dans les entre-

prises qui en dépendent. Dans ces conditions, l'Union locale ne risque-t-elle pas de faire double emploi et d'alourdir ainsi le fonctionnement du mouvement syndical?

L. T. : Avant toute chose, je pense qu'il faut rappeler le rôle de l'Union locale. Partant de là, il sera plus facile de comprendre l'importance des travaux qui vont se dérouler le 7 février.

L'Eveil : Dans le contexte actuel, les travailleurs ressentent durement l'effet de la politique du pouvoir gaulliste. Pouvez-vous nous parler des incidences qu'elle peut avoir à Puteaux?

L. T. : Sans aucun doute, l'ensemble des salariés de notre ville ressent profondément les effets d'une politique résolument antisociale. Les augmentations subies dans la dernière période ont considérablement amoindri leur pouvoir d'achat. Les hausses des transports, des loyers, des impôts, du gaz et de l'électricité, l'extension de la T.V.A., avec les répercussions qu'elle a sur les produits de première nécessité (lait, pain, beurre, viande, fruits, etc.), les baisses d'horaires enregistrées dans certaines entreprises, les décentralisations qui s'accroissent et qui ont comme résultat de vider Puteaux de son potentiel industriel, tout ceci crée une situation très préoccupante pour l'ensemble des salariés de notre localité.



Les travailleurs de Puteaux, lors de la manifestation du 13 décembre.

Situation préoccupante des salariés à Puteaux

L'Eveil : Vous parlez de la décentralisation, le nombre d'emplois ainsi supprimés est-il très important dans notre ville?

L. T. : Il est difficile de répondre avec précision à votre question, car l'aménagement de la Défense a touché beaucoup de petites entreprises artisanales. De nombreuses entreprises ont disparu : Morane, S.G.E., S.W. (fabrication), Bertrand Faure, Sibi, Verlinde, Savas, Efom, Jaz, Cadillac, Arsenal, et sans doute beaucoup d'autres que j'oublie. Sans risque de se tromper, on peut affirmer que depuis 1958, 4.000 emplois ont été supprimés depuis le 1^{er} janvier 1966, soit en deux années, 1.500 environ. Il faut d'ailleurs souligner que dans les mois qui viennent, de nouveaux départs auront lieu. L'aménagement du Front de Seine va fournir un prétexte en or aux patrons pour bénéficier des avan-

tages consentis par l'Etat dans le cadre de la décentralisation. C'est le cas actuellement chez Hutchinson où les travailleurs doivent mener une dure bataille s'ils veulent conserver leur emploi.

L'Eveil : Mais dans ces conditions, les forces syndicales ne risquent-elles pas de s'amoindrir considérablement et cela ne risque-t-il pas de mettre en cause toute activité à Puteaux?

L. T. : Sans doute, à première vue, votre conclusion est logique. Il est vrai que certains syndicats locaux sont plus particulièrement touchés. C'est le cas du Syndicat des métaux, par exemple. Cependant, si le salariat productif tend à disparaître de notre localité, il est remplacé par un nombre considérable d'employés, d'ingénieurs et de techniciens, grâce à l'implantation de sièges sociaux, notamment dans le secteur Défense-Bellini.

Il faut renforcer notre organisation

L'Eveil : En somme, vous êtes optimiste!

L. T. : Oui, d'un optimisme raisonné. Les progrès enregistrés sur le plan politique, la montée des luttes à laquelle nous assistons actuellement, nous donnent confiance pour l'avenir. Mais nous savons également que pour atteindre notre but, nous devons nous efforcer de développer notre influence en renforçant notre organisation.

Tous ces problèmes seront débattus dans le cadre de notre Congrès. Vous voyez que les sur-

jets de discussion ne manquent pas, ce qui en souligne encore l'importance. C'est finalement de ses travaux que sortira l'orientation de notre activité future, qui nous permettra de défendre dans les meilleures conditions l'intérêt de l'ensemble des salariés de Puteaux, ce qui reste notre véritable raison d'être.

L'Eveil : Nous vous remercions; permettez-nous de vous souhaiter une fructueuse discussion, et un grand succès pour votre Congrès.

L. T. : Merci.

UN DANGER POUR LES AUTOMOBILISTES ET LES PIÉTONS

De nouveaux « passages pour piétons » ont été posés dans quelques-unes des rues de Puteaux. Les « passages » consistent en lignes continues jaunes de matière plastique de la largeur de la rue.

Nous les avons remarqués boulevard Richard-Wallace où plusieurs piétons ont glissé pendant ces derniers jours pluvieux. Ces bandes jaunes en matière lisse nous semblent être un danger pour les piétons et les automobilistes qui risquent de glisser ou de déraper. Il nous paraît surtout malencontreux que la pose de ces bandes coïncide avec la période de mauvais temps, combien humide cette année!

Peut-être aurait-il été possible de poser des bandes d'une autre matière ou tout au moins garnies de stries, ce qui empêcherait peut-être bon nombre d'accidents qui risquent, de ce fait, de survenir?

(Correspondant « Eveil »).

ACCIDENT BOULEVARD RICHARD-WALLACE

Le 30 décembre, Mme Nicole Bettan a été admise à l'Hôpital de Puteaux pour une fracture à la clavicle, à la suite d'un accident de la circulation survenu à l'angle du boulevard Richard-Wallace et de la rue Victor-Hugo, dans des conditions indiquées par ailleurs par un de nos correspondants.

Les suppressions d'emplois...

L'Eveil : Vous parlez de la décentralisation, le nombre d'emplois ainsi supprimés est-il très important dans notre ville?

L. T. : Il est difficile de répondre avec précision à votre question, car l'aménagement de la Défense a touché beaucoup de petites entreprises artisanales. De nombreuses entreprises ont disparu : Morane, S.G.E., S.W. (fabrication), Bertrand Faure, Sibi, Verlinde, Savas, Efom, Jaz, Cadillac, Arsenal, et sans doute beaucoup d'autres que j'oublie. Sans risque de se tromper, on peut affirmer que depuis 1958, 4.000 emplois ont été supprimés depuis le 1^{er} janvier 1966, soit en deux années, 1.500 environ. Il faut d'ailleurs souligner que dans les mois qui viennent, de nouveaux départs auront lieu. L'aménagement du Front de Seine va fournir un prétexte en or aux patrons pour bénéficier des avan-

FAITS DIVERS

Reparer plus rapidement Accident de voiture au Pont de Puteaux et plus sérieusement

Un accident de voitures est survenu au pont de Puteaux, le 1^{er} janvier, entre deux voitures. A la suite de cet accident, M. Collet, demeurant à Nanterre, a été admis à l'Hôpital de Puteaux.

Pourtant, dans l'après-midi du vendredi 29 décembre, une femme y a été assez sérieusement blessée à la suite d'une collision entre deux voitures, la raison de cet accident étant le non fonctionnement des feux.

L'arrêt du fonctionnement avait commencé le matin, à la première heure. Remis en état, quelques heures après, l'appareil devait à nouveau être en panne une bonne partie de l'après-midi, panne au cours de laquelle s'est produit l'accident.

Est-il possible de découvrir de tels arrêts plus rapidement et d'effectuer les travaux de réparation plus sérieusement? C'est ce qu'exige la sécurité de circulation.

Un correspondant.

Une femme est écrasée par un train en gare de Puteaux la nuit du Réveillon

La nuit de la Saint-Sylvestre s'est terminée de façon tragique pour Mme Charlotte Pommereau, demeurant à Suresnes. En effet, vers 6 heures du matin, un train de banlieue s'apprêtait à passer en gare de Puteaux, dans la direction de Versailles, lorsque le mécanicien de la machine vit une femme tomber sur la voie à dix mètres devant lui. Elle devait mourir sur le coup.

Quelques témoignages — ceux du mécanicien et d'un usager — peuvent laisser penser qu'il s'agit d'un acte désespéré. Néanmoins, il n'est possible de rien affirmer dans ce sens.

Samedi 6 Janvier à 20 h. 45

ADAMO

accompagné par L. DELFINI

En première partie : **Jean-Sébastien BACH** Notes pour un portrait de famille par **Bernard GAVOTY** avec le concours de l'ENSEMBLE INSTRUMENTAL DE FRANCE directeur : Jean-Claude HARTEMANN

Prix des places : 20 fr., 15 fr. et 10 fr.

SALVATORE ADAMO à Puteaux

Samedi soir, au Théâtre des Hauts-de-Seine, Adamo sera parmi les Putéoliens. Chacun sait que les chansons d'Adamo plaisent à tout le monde et qu'il n'est point besoin de faire état de la gentillesse et du talent de ce chanteur.

En lever de rideau, les spectateurs assisteront à un concert J.-S. Bach et il nous semble que c'est une heureuse initiative de faire côtoyer la musique classique et les variétés. Le récital Brassens, accompagné d'une première partie Mozart, nous l'avait déjà démontré.

Agreeable soirée donc en perspective!

COURS QUENNEVILLE

23, r. de l'Oasis, Puteaux LON 07-54

Comptabilité Mécanographie comptable Dactylographie - Sténographie

Préparation accélérée au C.A.P. d'Etat Jeunes Filles et Dames Inscription à toute époque de l'année

Bateau pour le Vietnam PLUS DE 100.000 F. COLLECTÉS A PUTEAUX, A CE JOUR

A ce jour, environ 1.000 F nouveaux ont été collectés pour le bateau qui doit être envoyé au Vietnam, sur l'initiative du Parti Communiste Français.

A l'heure où chacun célèbre la nouvelle année, les Putéoliens ne doivent pas oublier que les familles vietnamiennes passeront leur Nouvel An sous les bombes. C'est pourquoi, à l'occasion de ce Nouvel An vietnamien, chacun d'entre nous se doit de faire un geste de solidarité à l'égard de ce grand peuple en lutte.

Il nous faut citer à Puteaux la cellule Deverge qui a collecté à elle seule 320 nouveaux francs depuis le début de cette campagne de solidarité. Nous sommes certains que nous aurons bien d'autres exemples de ce genre à

donner dans les « Eveil » qui vont suivre.

Ces 1.000 nouveaux francs ne sont, nous en sommes certains, qu'un point de départ : il nous reste encore quatre semaines avant que le bateau quitte le quai et les semaines qui suivent verront ainsi s'intensifier la solidarité pour que triomphe la Paix au Vietnam.

A chacun sa place

Il y a quelques semaines nous montrions comment les automobilistes avaient, dans la pratique, résolu un projet depuis longtemps annoncé, mais toujours pas réalisé : l'utilisation du trottoir longeant la crèche rue Victor-Hugo, comme aire de stationnement.

Afin que ce stationnement, sinon autorisé, mais toléré, n'empêche pas les piétons d'utiliser le trottoir, il doit être parfaitement possible et sans beaucoup de frais de tracer les limites laissant un passage d'un mètre entre le mur et l'extrémité intérieure des voitures.

Nous soumettons cette proposition au service municipal intéressé afin que piétons et automobilistes soient également satisfaits.

ARTUR
LE FANTÔME JUSTICIER POCHÉ

100 jeux - 100 gags

EN VENTE PARTOUT

200 pages : 1,50 F

Permanences

Union Locale C.G.T. : le mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

Association républicaine des Anciens Combattants : 1^{er} et 3^e dimanches du mois, de 10 à 12 heures, café Bougault, 83, bd Richard-Wallace.

Fédération des Locataires : le dimanche, de 9 à 11 heures, Bourse du Travail, 21, rue Roque-de-Fillol.

ANACR : pas de permanence au mois d'octobre, reprise le premier dimanche de novembre de 10 à 11 h, salle n° 23 de la mairie.

F.N.D.I.R.P., section de Puteaux, 3^e dimanche de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, salle n° 23 de la mairie.

Ambulances : 2, rue des Fusillés, tél. : 506-79-58.

Pompiers : 2, rue Chantecoq, tél. : 506-00-20 et 506-60-00.

Taxis : stations face à la Poste, tél. : 506-00-00. - Pont de Puteaux : 506-01-69.

MOUVEMENT DE LA PAIX

Mardi, de 18 h 30 à 19 h 30, Bourse du Travail, rue Roque-de-Fillol.

CINEMAS

LE CENTRAL. — Samedi 6, à 21 heures; dimanche 7, à 14 h 45 et 21 heures; lundi 8, à 21 heures. La plus extraordinaire comédie musicale de tous les temps. Image géante en 70 mm, son stéréophonique. West Side Story (en couleurs). Natalie Wood, Georges Chakiris, Rita Moreno. — Mercredi 10, à 21 heures; jeudi 11, à 14 h 45 et 21 heures; vendredi 12, à 21 heures. Un film d'aventure et d'action: Banco à Bangkok pour OSS 117 (Scope couleurs). Kerwin Mathews, Pier Angeli, R. Hossain, D. Wilf.

LE LIDO. — Samedi 6, à 21 h.; dimanche 7, à 14 h., 17 h. et 21 heures. Tuer ou être tué, telle est la loi (scope couleurs). Le pistolero de la rivière Rouge. Glenn Ford, Angie Dickinson, C. Evaett. — Lundi 8, à 21 heures, (soirée Art et Essai). Le problème de la jeunesse : La rue sans issue. Humphrey Bogart, Joel Mc Crea, Sylvia Stoney. — Mercredi 10, jeudi 11, vendredi 12, à 21 heures. Un chef-d'œuvre réalisé par J.-Pierre Melville. Le deuxième souffle. Lino Ventura, Paul Meurisse, Raymond Pellegrin.

LE REX. — Samedi 6, à 21 h.; dimanche 7, à 14 h., 16 h. 45, 21 heures. Un grand film d'aventure de science fiction : Les Daleks envahissent la terre (scope couleurs). Bernard Cribbins, Ray Brooks, Roberta Towse. — Mercredi 10; jeudi 11; vendredi 12, à 21 heures. Un film policier plein de suspense : New York dans les ténèbres (en couleurs). Interdit au — 13 ans. — Exceptionnellement pendant le mois de janvier au titre « Propagande Cinéma » prix unique à l'orchestre : 2 F, le mercredi et jeudi (en soirée).

ETAT CIVIL

DU 25 AU 31 DECEMBRE 1967

NAISSANCES
Petit Marie-Noëlle — Albrecht Jean-Claude — Ladrem Xavier — Picard Pascal — Bernard Constance — 1, boulevard Richard-Wallace.

MARIAGES
Couture Jean-Pierre — Cormier Thierry — Le Saux Christine — Demortier Christophe — Goré Noëlle — Rainaldo Luc — Gouez Lionel — Mazand Christophe — Morel Marie-Françoise — Ducrocq Olivier (1^{er} jumeau), Ducrocq Florence (2^e jumeau) — 15, rue Anatole-France.

DECES
Havard dit Ducloux Jean, 33, rue Marius-Jacotot, et Simon Eliane.

FARCES-ATTRAPES
Bombes de table
Cotillon, articles surprises,
Mariages, Fêtes, Réunions
Librairie 25, rue Rousselle
Puteaux

33, rue Marius-Jacotot. — Ganne René, 28, rue Godefroy, et Bouquillon Micheline, Le Translay (Somme).

Gunera Jozefa, veuve Smolny, 83 ans, 17, rue Auguste-Blanche.

Suite des résultats de la Tombola Fédérale du PCF

Aux numéros gagnants publiés la semaine dernière, il convient d'ajouter ceux-ci :

69746 69838 69849 11750
69799 69855 69871 70505
69721 69815

Les gagnants doivent retirer leur lot auprès des diffuseurs de l'Humanité-Dimanche et de l'Eveil.

FRANCE URSS
magazine

FRANCE NOUVELLE
MEMORANDUM CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

SURESNES

AGENCE LOCALE :
3, rue Edgar-Fournier - Tél. 506-67-82

SEIZE ANS

âge moyen de la vendeuse de chaussures

Comme tout le monde, j'ai fait des achats au moment des fêtes. Je me trouvais dans un magasin à succursales multiples, à proximité de la gare Saint-Lazare. J'attendais mon tour, en regardant travailler les jeunes vendeuses, les bras chargés de cartons, ou courbées. Un chef surveillait tous leurs pas, les appelait dès qu'elles avaient servi leur cliente, pour qu'elles en prennent une autre. Pas une minute de relâchement ne leur est permis ! Et il faut voir leurs silhouettes frêles, leurs yeux fatigués. Ça fait pitié tellement elles sont jeunes ! Et pour combien par mois font-elles ce travail ?

Une jeune fille qui travaille avec moi m'a renseigné dès que je lui ai raconté ça : « Ma sœur qui a 16 ans gagne 29.000 AF par mois dans un magasin de chaussures de Suresnes. »

Ce n'est pas étonnant si les vendeuses sont jeunes dans la chaussure !

Annette LAFOURCADE.

Un téléphone qui rapporte

« Allô, madame Dorlès Rivera Badillo ? Ici le président de la République. Je vous téléphone parce que votre téléphone est le millionième à entrer en service à Mexico. C'est un signe de progrès technique de notre ville. » Mme Rivera Badillo était à peine remise de sa surprise qu'elle recevait la visite du directeur général de la compagnie téléphonique qui lui remettait des actions de l'entreprise d'une valeur de 4.000 F. Enfin, elle apprenait qu'elle était dispensée du paiement de sa note téléphonique pendant deux ans...

Permanences

- Raymond BARBET, député de Suresnes-Nanterre, tous les jeudis, de 17 heures à 18 h 30, bureau de M. Lafourcade, mairie de Suresnes.
- Etienne LAFOURCADE, maire adjoint : jeudi, de 17 h 30 à 18 h 30 ; samedi de 10 h 30 à 11 h 30.
- André FRANÇOIS, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 heures ; vendredi, de 17 heures à 18 h 30.
- Roger LE GALL, maire adjoint : jeudi, de 15 à 16 h, vendredi, de 17 à 18 h 30.
- Conseil de Parents d'Elèves des Ecoles publiques des Cités-Jardins : samedi, de 16 à 18 heures, à l'école de filles Henri-Sellier.
- Association des mutilés du travail : tous les dimanches, de 10 à 12 heures, salle de la Justice de Paix.

Caisse primaire centrale

DE SECURITE SOCIALE DE LA REGION PARISIENNE PREVENTION GENERALE

La Caisse primaire centrale de Sécurité Sociale organise au Centre médico-social, 12, rue Carnot, à Suresnes, des séances gratuites d'examen de santé pour les assurés sociaux de Suresnes et leur famille.

Elles auront lieu le samedi de chaque semaine, de 14 heures à 16 h 30, du 13 janvier au 30 mars inclus.

Ces visites comportent :
— Un examen clinique général.
— Une radioscopie.
— Des actes de laboratoire, avec, si besoin est, recours à des spécialistes qualifiés.

Elles sont exclusives de toute thérapeutique, l'intéressé ayant la possibilité de communiquer à son médecin traitant habituel le bilan de santé qui lui sera adressé.

Seront convoqués systématiquement en 1968 les assurés nés en : 1908, 1913, 1918, 1923, 1928, 1938 et 1945.

Nous les invitons instamment à répondre à cette convocation et à conduire leur famille.

L'an dernier, sur 83.583 assurés examinés :
— 416 cas de tuberculose ;
— 85 cas de cancer ;
— 6.713 affections cardio-vasculaires, dont
— 5.286 cas d'hypertension, etc.

Juste là ignorés, ont été dépistés. La guérison est d'autant plus certaine que le diagnostic est précoce.

En dehors des convocations régulières, toute personne qui le désire peut se faire inscrire.

Pour tous renseignements ou inscriptions, écrire en franchise postale au Service des Examens de Santé, 5, rue de la Durancie, 75-Paris-12^e.

Chaque jour, lisez **l'Humanité**

ENCORE une ENTREPRISE SURESNOISE MENACÉE

la société Aivaz de fabrication aéronautique

(Suite de la première page)

Si cela est ressenti par l'ensemble de l'industrie, c'est encore plus lourdement ressenti sur le plan de l'aéronautique, à cause de l'absence quasi totale d'une véritable politique de l'aéronautique française,

cohérente, ouverte aux débouchés nouveaux, basée sur l'intérêt national et en même temps conforme aux intérêts des milliers de travailleurs de cette branche.

La direction de chez Aivaz parle aussi de non-rentabilité, de concurrence, de prix de revient élevé, de méthodes de travail artisanales, etc. ; mais depuis plus de trois ans, elle n'a rien fait pour remédier à cet état de choses, sinon la mise en place de systèmes de bons de travail, aussi inutiles que coûteux. Pourtant, comme ils l'ont précisé à plusieurs reprises les représentants du personnel au C.E. et la section syndicale pensent, malgré les difficultés économiques provoquées par la politique de récession du gouvernement, qu'il est possible de maintenir l'entreprise en activité.

D'une part, du fait de sa spécialisation de chaudronnerie légère aéronautique (réservoirs, pièces composantes des ensembles Dassault), mais aussi du fait de sa situation de sous-traitant privilégié de la société Messier (la véritable patronne actuelle de l'entreprise Aivaz, étant une des principales actionnaires de cette société). La société Messier étant un des quatre grands de l'aéronautique en France, pourrait à elle seule fournir à la société Aivaz assez de commandes pour la maintenir en activité.

C'est pourquoi la question se pose : Qu'est-ce qui a déterminé l'attitude nouvelle et brutale de la direction de chez Aivaz ? Quels intérêts se cachent derrière cette liquidation quelque peu orientée, puisque dans la même semaine, on a retiré le panneau d'embauche, cédé une importante commande de collecteurs d'avions à une société sœur, et réuni le Comité d'entreprise pour l'informer de tristes perspectives prévues pour ce début d'année ?

Une réponse serait nécessaire, car il y va de l'emploi de plusieurs dizaines de travailleurs.

Correspondant « Eveil ».

L'ardoise du patronat

L'inspection générale des Affaires sociales vient de publier son rapport annuel.

Gil l'on apprend que le patronat doit quelque DEUX CENTES MILLIARDS d'anciens francs de cotisations au régime général de la Sécurité sociale.

Deux cents milliards dans lesquels figurent évidemment la part ouvrière des cotisations, prélevée par ces mêmes patrons sur les salaires, et... nullement reversés à la Sécurité sociale.

Et sur cette colossale ardoise de 200 milliards, ledit rapport précise que 55 % soit plus de la moitié, doit être considéré comme... irrécupérable !

De quoi tout de même boucher un sacré trou !

Banquet annuel des vieux suresnois

LE DIMANCHE 14 JANVIER

Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au mercredi 10 janvier : à la Mairie, à l'Annee de la Croix-du-Roy, au Bureau d'Aide Sociale.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE

Dimanche 7 janvier : Pharmacie Pigerolle, 165, route de St-Cloud, à Rueil, et Pharmacie Maurice, 63, boulevard Henri-Sellier, à Suresnes. — Dimanche 14 janvier : Pharmacie Castagnon, place de Stalingrad, et Pharmacie Piron, rue des Bourrets.

Une antenne au 244

A dater du lundi 18 décembre 1967, en application d'une décision du Syndicat des Transports Parisiens, une antenne est créée sur la ligne 244 pour desservir la place Louis-François-Besche, à Rueil-Malmaison, depuis l'arrêt « Suresnes Cité-Jardins - Place de la Paix ».

L'antenne sera exploitée du lundi au vendredi, pendant les périodes d'affluence du matin et du soir, avec des intervalles moyens de quinze minutes entre les départs.

Sur le trajet « Pont de Neuilly (métro) - Suresnes (Emile-Zola) » les autobus n'observeront que l'arrêt « Keighley ». Corrélativement, les courses semi-directes assurées sur la ligne 144 seront supprimées.

Afin de permettre aux voyageurs de distinguer aisément les services assurés sur les différents parcours de la ligne 244, les véhicules desservant les terminus de Rueil (ville) de Rueil (place Louis-François-Besche) et de Saint-Cloud (Général-Leclerc) porteront respectivement les indices 244 A, 244 B et 244 C.

LA POIRE DU ROI

Après avoir raté son coup contre la junte des généraux qui s'apprette à accueillir son retour à Athènes à bras ouverts, le roi de Grèce, Constantin, coule un exil doré et de brève durée à Rome. Ou, de toute évidence, le monarque n'est nullement dans le besoin.

D'autant qu'il prit la précaution de déposer dans une banque helvétique la somme rondelette de un million de francs suisses, soit quelque 113 MILLIONS d'anciens francs.

MAUVAIS PARIEUR

On se souvient de la fameuse vache que l'ancien ministre de l'Agriculture Pisaní paria avec un maquignon de l'Anjou. Les candidats U.N.R. ayant perdu la majorité absolue, après le second tour, Pisaní perdit la vache.

Mais le maquignon, croyant avoir perdu, sans attendre le second tour, s'empressa un peu trop vite de livrer l'animal au ministre barbichu.

Depuis, le maquignon gagnant attend toujours que Pisaní lui restitue sa vache... sans parler de celle qu'il se doit de lui livrer pour avoir perdu son pari !

Les jeunes vacanciers sont rentrés du Grand-Bornand

Quarante-cinq jeunes écoliers de l'Ecole Jules-Ferry (garçons) et des Cottages (filles) ont passé deux semaines de vacances au chalet municipal du Grand-Bornand.

Jusqu'à l'année dernière, le chalet était occupé pendant les vacances de Noël par des jeunes Suresnois de 13 à 16 ans. Le séjour coûtait environ 350 F, ce qui en écartait les enfants de famille modeste.

C'est pourquoi la municipalité a modifié l'orientation dans ce domaine. Tenant compte que les enfants de certaines écoles ne parlaient jamais en classe de neige, faute d'instituteur susceptible de les accompagner, la décision a été prise cette année de réserver les vacances de neige de Noël, en priorité, aux enfants de ces écoles, au tarif des classes de neige. Le prix du séjour de deux semaines n'a donc coûté cette année que 170 F... et fait de nombreux heureux qui n'avaient pas

encore goûté aux joies de la neige. C'est là une excellente initiative qui, nous l'espérons, sera reconduite.

Parallèlement, le développement des classes de neige se poursuit. En 1969, si tout va bien, la Ville disposera de 90 places supplémentaires grâce à l'acquisition d'un équipement nouveau à Lamoura, dans le Jura. Cet équipement se situera dans un centre collectif de vacances qui sera ouvert toute l'année. Les Suresnois disposeront donc d'un centre nouveau qui sera particulièrement apprécié par les jeunes.

Des dates à retenir

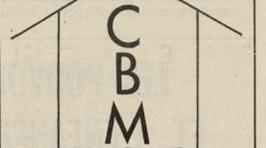
LES COMMUNISTES DE SURESNES ORGANISENT LEUR REMISE DES CARTES 1968

Nous avons le plaisir de communiquer les dates des remises des cartes des cellules des quartiers de Suresnes afin que les nombreux amis du Parti puissent réaménager leur soirée ou leur après-midi.

- Cellule Carlier, Plateau ouest, dimanche 21 janvier, à 15 heures.
- Cellule G.-Poiri (cité Carnot et Rouget-de-Lisle), dimanche 21 janvier à 15 heures.
- Cellule J.-Decours, plateau Nord, dimanche 14 janvier, à 15 heures.
- Marion-Broudin (bas de Suresnes), dimanche 21 janvier à 15 heures.
- Cités-Jardins (Eveilleau, OTT Pagès, Cachin-Poujols, vendredi 19 janvier à 21 heures, dimanche 28 janvier à 15 heures.

Communiqué

SAMEDIS de DEMONSTRATION



80, rue Rouget-de-l'Isle SURESNES 506-29-50

de 8 à 12 h et de 14 à 16 h 6 janv. : Eléments de rangement J.P.P.

13 janv. : Outillage électrique portatif SKIL.

20 janv. : Pose de panneaux LAMBRIAN.

27 janv. : Menuiserie par assemblages des éléments PROBOIS.

3 fév. : Pose de carreaux de faïence.

10 fév. : Pose de laine de verre. Remises exceptionnelles pour ces journées

Crédit Cétélem - Parking

ETAT CIVIL

(Semaine du 18 au 24 déc. 1967)

NAISSANCES
Jean-Christophe Heitzmann, 4, rue Etienne-Dolet. — Muriel Dantes, 17, rue Pierre-Dupont. — Sandrine Boyault, 116, bd de Lattre-de-Tassigny. — Thierry Cop, 20, cité Féchery. — Corinne Decker, 6, allée des Platanes.

MARIAGES

Raoul Forestier et Germaine Langlois, tous deux 66, rue des Bons-Raisins. — Robert Cailhol et Huguette Abadie, 22, rue du Val-d'Or. — Michel Cadilhac et Annie Assens, tous deux 22, rue du Capitaine-Ferber. — Albert Baumer et Helga Fuchs, tous deux 44, rue Cluseret. — José Pasquini et Angèle Bartolomei, tous deux cité Nouvelles-Acquevilles. — Yvon Logeais et Monique Chauvin, gare de Suresnes-Longchamp. — Jean-Pierre Lhabaudière, 20, avenue Edouard-Vaillant et Andrée Moerman, 10, avenue de l'Abbé-St-Pierre. — André Rebel et Viviane El Houssine, 10, rue des Chevremonts. — Georges Bonneau et Madeleine Molayé, tous deux 41, rue du Docteur-Magnan. — Lucien Michenaud, 4, avenue Maistrasse et Geneviève Lelong. — Jean-Pierre Riethman net Eliane Brunet, tous deux 53, rue de la République. — Bernard Eon et Michèle Decker, tous deux 6, allée des Platanes.

DECES

Laurent Fournel, 63 ans, rue de Verdun. — Marie Cottignies, veuve Touzé, 103 ans, rue Hubert-Charpentier. — Madeleine Remand, veuve Hary, 70 ans, impasse des Bourrets. — Marie Charlet, veuve Gervois, 93 ans, rue Kellog.

Acheteurs !
Faites confiance aux commerçants locaux
Accordez la préférence à nos annonceurs en vous référant de **L'Eveil**
Vous serez assurés du meilleur accueil.

UN BATEAU pour le VIETNAM les jeunes communistes dans l'action

Nos jeunes camarades des Jeunes communistes de Suresnes participent activement à la collecte de fonds pour la constitution du chargement du bateau pour le Vietnam.

Ainsi, nos jeunes amis passent actuellement dans les cités du plateau ouest.

Un exemple : en quatre escaliers, 20 bons de soutien au Vietnam ont été placés par un jeune.

Samedi et dimanche, les communistes seront sur les marchés. Ne doutons pas de l'accueil des Suresnois.

union des vieux travailleurs de France

Section de Suresnes

Nous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 1968 et nos remerciements à tous nos membres honoraires.

Vos dons nous ont permis de donner un petit cadeau à tous nos adhérents. Avec tous nos remerciements.

PUTEAUX-SPORTS-CAMPING
équipe TOUS LES SPORTIFS dans TOUS LES SPORTS.
Sports d'Hiver - Classes de Neige
5, boul. Richard-Wallace - PUTEAUX - LON 30-12
Même maison **Coquillière-sports-camping**
39, rue Coquillière, PARIS-1^{er} - CEN. 04-09
TENTES ANDRE JAMET

CENTRE CULTUREL salle A. Thomas - Henri-Cellier Programme de Janvier 1968

Mercredi 3 à 21 heures, cinéma : « Le mécano de la Générale » (1926), avec Buster Keaton.

Samedi 6 à 15 heures, conférence : « Cercle du Futur » et « Les Médecins et les Magnétiseurs ».

Samedi 6 à 21 heures, conférence - projection : « Soirée Connaissance du Monde : Sicile aux mille soleils », par Guy Saint Clair, film de Mario Ruspoli.

Mercredi 10 à 21 heures, cinéma : « La soupe aux canards » (1933), de Léo Mac Carey, avec les Marx Brothers.

Samedi 13 à 21 heures, théâtre : « Mime actuel par les masques », Claude Dedieu - Gérard Le Breton.

Mercredi 17 à 21 heures, cinéma : « Hallélujah les colines » (1962), Adolfo Meli.

Samedi 20 à 21 heures, jazz : « GOLDEN GATE QUARTET. Mercredi 24 à 21 heures, cinéma : « Bons à tout, bons à rien », Charles Rogers, avec Laurel et Hardy.

Judi 25 à 21 heures, cinéma : « Soirée Cinémathèque française (gratuite) réservée aux adhérents. Samedi 27 à 21 heures, ballet : « ANTIGONE, Ballets modernes de Paris - Française et Dominique Dupuy.

Mercredi 31 à 21 heures, cinéma : « Dr Jerry et Mister Love » (1963), avec Jerry Lewis.

COLONS... EN CIVIL

Cette fois, ça y est ! Cette malheureuse Grèce qui était sous le joug d'une junte militaire de colons s'est retrouvée un beau matin avec un gouvernement de civils.

Le Premier ministre, qui était le colonel Papadopoulos, est à présent... Papadopoulos.

Le colonel Makarezos, ministre de l'Economie, a été remplacé par Makarezos.

Quant au vice-premier ministre,

le général Pattakos, il a comme successeur... Pattakos.

Tous ces entraîneurs de sabre sont bel et bien restés en place, mais en complet veston... après avoir fourré leur uniforme au vestiaire !

La fin du monde n'a pas eu lieu

Cinquante disciples de la secte d'Orthon qui s'étaient réfugiés dans un abri anti-atomique près de Copenhague, lors de la nuit de Noël pour y attendre la fin du monde, ont été tout surpris de se retrouver en vie.

Leur « Dieu cosmique », Orthon leur avait, en effet, annoncé un cataclysme se déclenchant à Noël et que seuls les purs survivraient pour recommencer une nouvelle existence.

Les membres de la secte ont perdu une partie de leur dignité dans l'aventure, mais la vie sauve, ça ne valait pas moins...

CHAQUE MOIS... POUR VOUS AMUSER...



194 PAGES DE BLAGUES, JEUX, HISTOIRES DROLES AVEC MAURICE BIRAUD ET PIF LE CHIEN
PIF POCHE mensuel vient de paraître
Chez votre marchand de journaux : 1.50 F

l'Humanité
Dimanche

RUEIL MALMAISON

AGENCE LOCALE :
28, rue du Dr-Zamenhof

Permanences

Michel DUFFOUR, conseiller général, tient ses permanences le mardi de 18 h 30 à 20 h; le vendredi de 18 h 30 à 20 h, 28, rue du Docteur-Zamenhof, ou sur rendez-vous (tél. : 967-95-59).

UNION LOCALE C.G.T. : tous les soirs, de 18 h. à 19 h. 30; samedi, de 14 h. à 18 h. 30, à la Bourse du Travail, 18, rue Mau-

SERVICE MEDICAL

SERVICE MEDICAL
Dimanche 7 janvier : Pharmacie Michaud, 16, avenue Paul-Vaillant-Couturier. — Pharmacie Riand, 107, boulevard National.

CINÉMA

LE CASINO. — Vendredi et samedi à 21 heures : **Bravo Django**. — Dimanche à 14, 17 et 21 heures : **Yankee**.

L'ETOILE. — Vendredi et samedi à 21 heures : **Texas Adios**. — Dimanche à 14, 17 et 21 heures : **Supergo contre diaboliques**.

L'IMPERATOR. — Vendredi à 21 heures, samedi à 21 heures, dimanche à 14, 17 et 21 heures, lundi à 21 heures, mardi à 21 heures : **J'ai même rencontré des Tziganes heureux**.

LE MALMAISON. — Vendredi à 21 heures, samedi à 21 heures, dimanche à 17 et 21 heures : **Les Arnauts**. — Samedi à 17 heures, dimanche à 14 heures : **La caravane de feu**.

Echo de la MJC

EXPOSITION DE PHOTOS

Du 13 au 20 janvier, à la M.J.C. de la rue du Château, se tiendra une exposition de photos. Le vernissage aura lieu le 13, à 18 h. L'exposition est ouverte tous les jours, de 18 h. 30 à 21 h.; le samedi et le dimanche, de 15 h. à 19 h.

ASSEMBLÉES POPULAIRES

Dans chaque quartier, dans chaque entreprise vont se tenir au cours du mois de janvier des assemblées populaires. En quoi cela consiste-t-il? Ce sont des assemblées ouvertes à tous nos sympathisants, à tous nos amis, à tous ceux qui veulent connaître la politique de notre parti. Vous qui avez envie de poser des questions sur des points précis ou de rencontrer simplement en toute camaraderie les militants communistes de votre quartier ou de votre usine, nous vous donnons rendez-vous à nos assemblées.

Retenez les dates :
Habitants :
— des Gibets - Bons-Raisins : le 12 janvier;
— du Centre : le 20 janvier;
— des Martinets : le 26 janvier;
— du Centre commercial : le 13 janvier;
— des Taratres-Blanchettes : le 20 janvier.
Travailleurs :
— du C.T.R. : le 26 janvier;
— de Bernard-Moteurs : le 18 janvier;
— de Technip : le 22 janvier.

LE MOIS DE LA CHANGE

Le N° 15905 gagne le dernier téléviseur.

ASSOCIATION FAMILIALE DES GIBETS

Un arbre de Noël, des guirlandes électriques multicolores, 80 enfants aux yeux pétillants de joie, c'était l'après-midi de samedi dernier à la justice de paix, la fête des enfants organisée traditionnellement par l'Association

familiale des Gibets. Quelques friandises furent distribuées. Un jeune animateur, Patrick Maubert, aidé de ravissantes jeunes filles, amusa tout ce petit monde : jeux, chants, mimes et enfin quelques films muets de Charlot.



Tantôt passionnés, tantôt rieurs. Tout ce petit monde s'est bien amusé.

Au conseil municipal du 29 décembre

La date choisie pour la réunion du Conseil municipal n'était pas de nature à polariser l'intérêt. Aussi le public était-il peu nombreux et les débats peu consistants.

AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU

Les escarmouches signalées plus haut prouvent que l'entente n'est pas parfaite...

Mais, comme toujours, pour les choses sérieuses, on avale les décisions sans broncher.

Le pouvoir, agissant à son habitude de façon dictatoriale, a mis au point une vaste réforme fiscale, dont les incidences sur les finances communales vont être lourdes à supporter. De plus, ce n'est que le 15 décembre que les instructions ministérielles ont été données aux communes (d'où la réunion hâtive du Conseil municipal).

En application de cette réforme, la taxe de déversement à l'égout doit être supprimée, et remplacée par une augmentation importante du prix de l'eau : 0,13 F par mètre cube. Rueil étant desservie par trois compagnies des Eaux différentes, il a fallu établir en commun avec les services techniques de la ville, une sorte d'état distinguant les usagers ayant le tout à l'égout, de ceux qui ne l'ont pas, afin de n'appliquer qu'aux premiers le nouveau tarif...

Simple tracasseries administratives? Non. Depuis l'instauration du gaullisme, la notion de « service public », désormais, doit être un « service rentable » : aux communes de se débrouiller, aux administrés de payer. Les instructions ministérielles s'assortissent d'ailleurs de menaces : si les communes n'appliquent pas le nouveau tarif, elles n'auront plus de subventions pour leurs travaux d'assainissement.

M. Pourtout rechigne un brin, et s'incline, comme devant tous les diktats du pouvoir.

Mais que dire de ces turbulents messieurs de l'UNR (pardon... de l'UD 5)? A Rueil, ils déçoivent quelques flèches contre le maire... A l'Assemblée et au gouvernement, leurs semblables accumulés depuis neuf ans les mesures antidémocratiques contre les collectivités locales.

Les Rueillois, lorsqu'ils recevront la note à payer pour l'eau : 0,73 F le mètre cube, comme pour la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères (en augmentation de 50 %) sauront qu'ils le doivent à la fois à la municipalité et au pou-

LA GRANDE PEUR DE MONSIEUR LE MAIRE

M. Pourtout a peur, de plus en plus peur. Chaque élection marque un progrès à Rueil du Parti Communiste et de l'ensemble de la gauche. Incapables d'endiguer le courant, M. Pourtout et ses amis essaient d'employer toutes les mesquineries possibles. Malgré une démarche pressante de notre camarade Michel Duffour, un bureau à la mairie lui est toujours refusé. Et maintenant, sans qu'on cherche à trouver le moindre prétexte... Notre conseiller général, élu avec la majorité absolue des suffrages, est jugé indésirable à la mairie parce qu'il appartient à un parti dont la politique est l'inverse de celle menée par le Conseil municipal en place. La mairie est la maison de tous les citoyens et nous ne voyons pas de quel droit M. Pourtout peut empêcher à un élu bénéficiant de la confiance de la majorité de la population d'avoir la possibilité d'y recevoir celle-ci.

Autre mesquinerie du même ordre : la salle de la Justice de Paix est refusée au mouvement de la

jeunesse communiste qui désire y organiser un bal. Nos jeunes prouvent actuellement par leurs actions spectaculaires de solidarité avec le Vietnam qu'ils sont des jeunes dont les adultes peuvent être fiers. Par leur dévouement, leur dynamisme, leur sens de la justice, leur soif de progrès et leur joie de vivre, nos jeunes sont une belle image de ce que peut être la jeunesse de notre pays. Et lorsqu'ils veulent se distraire un après-midi, l'élu réactionnaire qui préside aux destinées de notre ville veut les en-

empêcher. Sa mesquinerie tourne malheureusement au grotesque. La section de notre parti comprend la peur de M. Pourtout et pense qu'il a toutes les raisons de craindre l'avenir, mais elle condamne catégoriquement ces atteintes aux règles les plus élémentaires de la démocratie. Michel Duffour doit avoir son bureau! La jeunesse communiste doit pouvoir disposer d'une salle quand elle le désire! A tous les démocrates de cette commune de la faire comprendre à M. le maire.

FAITS DIVERS

Le 23 décembre, vers 10 heures, un accident s'est produit avenue Napoléon-Bonaparte, entre une voiture conduite par M. Tell Serge, âgé de 28 ans, et un piéton, M. Cordier André, âgé de 85 ans, demeurant 1 bis, avenue Mehul, à Rueil. Ce dernier, blessé, a été conduit et admis à l'hôpital Stell.

AFFAIRES JUDICIAIRES

Six plaintes ont été déposées dernièrement au commissariat de Rueil pour vols de voitures ou de cyclomoteurs et pour vol par effraction.

LES POUVOIRS PUBLICS ET L'ENFANCE HANDICAPÉE

NOTRE PROBLEME

Depuis trois ans, les campagnes menées par : La Croix-Rouge, le Secours populaire et les Associations de parents d'enfants inadaptés, ont attiré notre attention sur le problème de l'enfance handicapée.

L'heureuse initiative de quelques commerçants de notre ville a particulièrement sensibilisé les Rueillois en cette fin d'année.

L'enfance inadaptée c'est d'abord : 600.000 enfants débiles, recensés plus ou moins précisément en 1965 par le ministère de la Santé, divisés selon leur quotient intellectuel (Q.I.) en débiles légers (Q.I. de 70 à 85 %), moyens (50 à 70 %) et profonds (en dessous de 50 %), avec au bas de l'échelle ceux dont le Q.I. reste inférieur à 25 % et dont le niveau mental avoisine 2 ans. S'ajoutent à ces chiffres : 118.000 paralysés; 70.000 sourds; 2.000 aveugles; 33.000 enfants atteints de troubles sensoriels; 110.000 de santé déficiente; 35.000 sans foyer; 1.000.000 d'enfants caractériels.

Tous ces cas relèvent d'une éducation spécialisée et devraient trouver accueil dans des établissements publics conçus pour eux.

La prévision du gouvernement tendait à satisfaire 25 % de ces cas, alors que, pour sa part, l'Union nationale des parents d'enfants inadaptés estimait que

16 % des besoins seulement étaient satisfaits fin 1966.

De plus, 15 % des organismes de rééducation dépendent du secteur public (Ministère de la Santé ou Education nationale), le reste étant l'œuvre d'organismes privés.

En réduisant constamment par rapport aux besoins, les crédits alloués, tant à la Santé publique qu'à l'Education nationale, l'Etat accumule un retard préjudiciable.

Etant donné que les possibilités de rééducation sont réelles et que 30 % des enfants traités à temps sont reclassés, les dispositions actuelles condamnent 500.000 cas « possibles » de toute nature à l'abandon.

Actuellement, avant 6 ans, rien de prévu, bien que les spécialistes aient insisté sur l'importance du dépistage précoce, et du traitement en bas âge.

Pour les malades dont le Q.I. est supérieur à 50 % :
De 6 à 14 ans : Instituts médicaux pédagogiques (inadaptés), classes de perfectionnement (caractériels), internats privés (cas sociaux) et classe normale après dépistage pour les faux débiles (troubles effectifs).

De 14 à 20 ans : Instituts médico-professionnels.

Après 20 ans : Ateliers d'assistance par le travail, comme celui de Rueil.

La formation des maîtres spécialisés traduit à elle seule la carence des pouvoirs publics en ce domaine.

(Décembre 65), Seine-et-Oise : 61 candidatures déposées; 9 retenues. Raisons invoquées : manque de crédit. Sur le territoire national : 19.000 maîtres reconnus « nécessaires »; en stage : 461!

Depuis, les proportions restent inchangées.

Le peu de classes spécialisées disponibles sont surchargées dans la proportion de 2 à 3. Exemple : Institut médico-pédagogique du Vaucluse :

— Effectif réglementaire optimum : 166.
— Effectif atteint : 330.

Nous retiendrons les propos du Dr Jean Cordier :

« La pensée est travail d'homme, et non produit de la nature — certaines conditions d'existence ne sont-elles pas capables à elles seules d'en compromettre l'élaboration, jusqu'à l'étouffer sans que l'outil porteur soit lésé? »

Nous savons, de ce constaté tous les jours, que la misère s'accompagne d'infériorité intellectuelle et physique dans une proportion plus grande que la prospérité. » Afin que chacun d'entre nous fasse de ce problème « notre problème » et mette tout en œuvre pour obliger les pouvoirs publics à prendre les mesures qui s'imposent.

UN BATEAU POUR LE VIETNAM

Des exemples à suivre :

● La cellule du Centre de Rueil (cellule Tache Lagane) a recueilli 28.000 AF avec sa collecte organisée au marché couvert de la rue Hervet.

● Le Mouvement de la Jeunesse communiste a atteint 46.000 AF. Cette somme permet déjà d'acheter deux vélos. Mais ce n'est pas fini! Chaque vélo aura une plaque où sera gravé le nom du cercle de J.C. l'ayant acheté. Déjà,

deux vélos auront donc comme plaque « Cercle N°Guyen Van Troi, Rueil-92, France ». C'est un grand honneur pour tous nos garçons et toutes nos filles de Rueil et un grand encouragement à accentuer l'escalade de la solidarité.

● La section syndicale C.G.T. du C.T. Renault a ramassé en quelques heures 50.000 AF.

La collecte continue.



Dimanche dernier les jeunes communistes collectaient aux Godards.



Dimanche dernier les jeunes communistes collectaient aux Godards.

MARIAGES

Aliche Ammar, magasinier, 24, rue Jean-Le Coz et Mathias Eliane, blanchisseuse, 24, rue Jean-Le Coz. — Robin Lucien, mécanicien d'entretien, 11, rue des Martinets et de Tena y Tena Luisa, employée de maison, 11, rue des Martinets. — Estandier Serge, géomètre, 2, rue du Bois, à Nanterre (Hauts-de-Seine) et Gagnivet Annie, secrétaire, 26, domaine de la Côte-Noire. — Hamoyon Jean-Pierre, chef d'atelier, 23, rue Fernand-Bréan à Septeuil (Yvelines) et Giachetto Danielle, sténo-dactylographe, 96, rue des Blanchettes. — Le Fric Jean-Yves, étudiant, 12, impasse Kerguelen à Renne (Ille-et-Vilaine) et Marty Marie-Noëlle, institutrice, 47, rue Lamarine. — Douay Albert, fondeur, 7, rue Eugène-Labiche et Nevo Emilienne, ouvrière spécialisée, 7, rue Eugène-Labiche. — Thomas Denis, dessinateur industriel, 12, avenue du Premier-Consul et Ferrante Maria, institutrice, cité rurale, à Aintaya (Algérie). — Godon Gabriel, comptable, 348, avenue Napoléon-Bonaparte et Crestel Jeanne, secrétaire, 348, avenue Napoléon-Bonaparte. — Condat Francis, étudiant, 137, rue des Blanchettes et

ETAT CIVIL

Rosselli, mécanographe, 148, rue des Blanchettes. — Novion Michel, docteur en médecine, 14, rue Berthelot, Lyon et Leber Ghyslaine, étudiante en droit, 1, rue des Glycines. — El Baz Fredj, cafetier, 43, rue Myrha, Paris et Chicheportiche Fernande, aide-comptable, 178, route de Saint-Cloud.

NAISSANCES

Pinturaud Valérie, 72 bis, rue Jean-Jaurès, Puteaux. — Jund Fabrice, 46, rue Henri-Dunant. — Coutant Christophe, 7, rue Prudent-Néel. — Delalleau David, 37, rue de la Fouilleuse. — Jouandeau Laurent, 29, rue des Bons-Raisins. — Pelat Loïc, 12, rue Mac-Mahon. — Pons Murielle, 7, rue Messier-Aubin. — Parmentier Hélène, 81, rue Gabriel-Faure. — Tranchant Benoit, 40, rue des Sources, Aubergenville (Yvelines). — Kaloudian Marie-Noëlle, 37, rue des Mazurières. — Noyer Pascal, 32, rue Danton. — Millot Laurent, 10, avenue Lavoisier. — Du-

DECES

Mme Richert, née Goulet Alphonse, retraitée, rue Geneviève-Couturier, 76 ans. — M. Poirat Jacques, chef d'équipe, rue Marcelin-Berthelot, à Puteaux (Hauts-de-Seine), 40 ans. — Mme Legigand, née Dahy Marguerite, sans profession, 33, rue Wothier, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), 78 ans. — Mme veuve Brisset, née Piot Marie, sans profession, 49, rue du Lt-Cl-de-Montbrisson, 87 ans. — Mme Morain, née Gue-neau Jacqueline, 9, rue de la Paix, Colombes (Hts-de-Seine), 30 ans. — M. Carrat Ernest, retraité, St-Benoit-du-Sault (Indre), 83 ans.

QUELQUES RECETTES pour les APERITIFS

Terminons l'année 1967 sur quelques recettes d'apéritifs et vins de ménage. Ces recettes sont faciles à réaliser. Le principe général de fabrication est le même que pour les liqueurs de ménage. Mais au lieu de mettre les fruits à macérer dans un alcool fort, on les met à macérer dans un vin blanc ou rouge, sec ou sucré, selon les cas. La macération doit être, bien entendu, adoucie par un apport de sucre.

Outre ces éléments de base : vin, fruits, sucre, on peut ajouter aux divers apéritifs des ingrédients plus inattendus tels que de la chicorée ou du caramel. Une fois l'apéritif à point, disons que sa mise en bouteilles dans des flacons différents, voir curieux, donne plus d'attrait, d'originalité à son usage.

LIQUEUR DES ALPES

Composition : 1/2 litre de cognac, 1/2 gousse de vanille, 4 clous de girofle, 6 amandes amères, 1 citron, 1 pincée de safran, 1/2 litre de lait frais, 400 grammes de sucre. Matériel : papier filtre.

Couper la vanille en petits morceaux ainsi que les clous de girofle et les amandes mondées : laver le citron et le couper en lamelles sans le peler, ajouter le safran et mettre tous ces ingrédients dans un bocal où l'on versera le cognac. Fermer et laisser macérer 15 jours en agitant de temps en temps. Filtrer le cognac à travers un papier filtre. Faire bouillir le lait avec le sucre et remuer sur le feu pendant quelques minutes pour que le sucre soit bien fondu. Mélanger le lait bouillant sucré et le cognac; laisser refroidir et filtrer de nouveau au papier. Si la liqueur n'est pas bien claire, filtrer encore une fois.

APERITIF A LA GENTIANE

Préparation : 10 minutes. Macération : une semaine. Pour 1 litre : 1 litre de très bon vin rouge, 150 à 200 grammes de sucre selon les goûts, 1/8 de litre d'eau, 5 grammes de racine de gentiane en morceaux (se trouve dans les herboristeries ou pharmacies).

Faire macérer dans un bocal en verre, la racine de gentiane et le vin rouge (celui-ci doit être d'excellent cru). Laisser macérer, bocal fermé, pendant une semaine, puis filtrer.

Faire fondre le sucre dans l'eau

(très peu) jusqu'au premier bouillon. Selon le degré d'amertume désiré, on peut mettre un peu plus ou moins de sucre. Laisser refroidir ce sirop et l'ajouter au vin. Mélanger, mettre en bouteilles et boucher. Laisser reposer quelques jours au frais.

LIQUEUR AMBREE (apéritif)

Préparation : 20 minutes. Macération : une semaine. Pour un litre et demi environ : 3 oranges maitaises, 1/4 de litre d'eau-de-vie blanche (40°), 1 litre de bordeaux blanc, 200 grammes de sucre, 6 morceaux de sucre, 1/2 verre d'eau.

Laver soigneusement les oranges. Peler finement le zeste et le mettre à macérer pendant 8 jours dans l'eau-de-vie. Au bout de ce temps, filtrer l'eau-de-vie. Mélanger sucre, vin blanc et l'eau-de-vie parfumée.

Mouiller les morceaux de sucre avec très peu d'eau. Préparer avec eux, dans une petite casserole, un caramel foncé. Arrêter brusquement la cuisson du caramel quand il a atteint la couleur désirée, en y versant vivement 1/2 verre d'eau.

Faire bouillir une ou deux minutes ce sirop épais et assez amer et le verser dans le vin.

Mettre en bouteilles, boucher et laisser reposer au frais pendant une semaine.

APERITIF A LA CHICOREE

Préparation : 10 minutes. Macération : 48 heures. Pour un litre environ : 1 litre de bon vin rouge, 35 morceaux de sucre, 4 cuillers à café de chicorée, le zeste de 2 oranges et de 2 citrons, 1 grand verre (2 dl) d'eau-de-vie blanche à 45°.

Dans un bocal de verre, mettre le vin, le sucre et la chicorée. Après avoir lavé soigneusement les oranges (ou citrons), retirer le zeste à l'aide d'un couteau éplucheur et le mettre également à macérer dans le vin. Remuer pour aider la dissolution du sucre, fermer hermétiquement le bocal et laisser macérer 48 heures.

Au bout de ce temps, filtrer, retirer un verre de la préparation et la remplacer par un verre d'eau-de-vie (ceci assure une meilleure conservation).

APERITIF A L'ORANGE

Préparation : 20 minutes. Macération : 10 jours. Pour un litre environ : 4 oranges, 1 litre de vin rouge assez fort (13, 14°); 25 morceaux de sucre; 1 verre d'alcool à 90°.

Éplucher les oranges, les couper en petits dés, les mettre dans un bocal (contenance, 1 litre et demi), et ajouter le vin. Fermer, laisser macérer 10 jours, en prenant soin de remuer le bocal tous les jours. Le neuvième jour ajouter au mélange un zeste d'orange râpé finement.

Le dixième jour, filtrer, ajouter le sucre, remuer pour le faire dissoudre, puis mettre l'alcool. Verser dans une bouteille, boucher. Ne consommer qu'après une semaine de repos.

LE CHAT ETAIT DANS LE MOTEUR...

Dans une caisse contenant des moteurs de voiture anglais, des maintenanceurs ont découvert, à l'ouverture, une chatte qui s'est assitôt enfuie. Dans la caisse il y avait également deux petits chats, nés au cours du voyage. « Nous ne savons pas comment la chatte a pu se maintenir en vie et nourrir ses petits », a déclaré un porte-parole de la firme Rover. « Nous pensons qu'elle a dû s'alimenter avec la graisse qui protège les moteurs. »

COURBEVOIE

AGENCE LOCALE :
1, rue Joseph-Rivière - Tél. 333-71-52

Permanences

- Roger Guérin, conseiller général : 2^e et 4^e lundis du mois, de 17 h 30 à 19 heures, 1, rue Joseph-Rivière.
- ARAC, 2^e et 4^e dimanches de chaque mois, de 10 h 30 à 11 h 30, café « Le Porho », 7, avenue Marceau.
- Section de la FNDIRP, salle Espéret, 125, rue Armand-Sylvestre, premier dimanche du mois, de 10 h 30 à 12 heures.
- MUTILES DU TRAVAIL : 1^{er} et 3^e dimanches matin du mois, sous-sol école rue de Metz.
- Syndicat des locataires : 2^e et 4^e samedis du mois, de 16 à 17 heures, 104, rue Armand-Sylvestre et le mercredi de 19 à 20 heures, 10, place Charras.

POMPIERS
Appeler 333-01-20 ou 333-00-41.

CINEMAS

LE PARIS. — Vendredi 5 janvier à 21 heures : **Le vieil homme et l'enfant**. — Samedi 6 à 21 heures, dimanche 7 à 14, 17 et 21 heures, lundi 8 à 21 heures : **La grande combine**. — Du mercredi 10 au lundi 14 janvier : **La guerre des boutons**.

LE ROYAL. — Vendredi 5 à 21 heures : **Minuit sur le grand canal**. — Samedi 6 janvier à 21 heures, dimanche 7 à 14, 17 et 21 heures : **Bravo Django**. — Du mercredi 10 au vendredi 12 : **Le mystère de la chambre forte**. — Samedi 13 et dimanche 14 : **Les pistoleros de la Rivière Rouge**.

CASINO DE BECON. — Vendredi 5 à 21 heures, samedi 6 à 21 heures, dimanche 7 à 14, 17 et 21 heures, lundi 8 à 21 heures : **Les Arnould**, avec Bourvil et Adamo.

ALCAZAR (gare d'Asnières). — Vendredi 5 à 21 heures, samedi 6 à 20 heures : **Révolution d'octobre** (Frédéric Rossif sera présent). — Lundi 8 à 21 heures : **Le premier maître**.

SERVICE MEDICAL

PHARMACIENS DE GARDE
Dimanche 7 janvier et lundi matin : Pharmacie Deparday, 34 bis, avenue Marceau. — Pharmacie Rouede, 199, boulevard Bineau (lie de la Jatte, sur Neuilly).
Dimanche 14 janvier et lundi matin : Pharmacie Bergeron, 44, avenue Pasteur. — Pharmacie Ronceray, 77 bis, rue de Bezons.

ETAT CIVIL

PUBLICATIONS
Rabot Hubert, ingénieur, Orsay (Essonne), et Floch Michèle, opticienne, Courbevoie. — Belatadi Rezki, ouvrier spécialisé, Vitry-sur-Seine (V.-de-M.), et Cunat Lozano Virginia, retoucheuse, Courbevoie. — Couvent Michel, électricien, Nanterre (H.-de-S.), et Thuault Maryvonne, sténodacty-

POUR VOTRE MARIAGE...
...VOS PHOTOS D'IDENTITÉ
STUDIO MICHEL MANCEAU
21, rue de Normandie, COURBEVOIE
DÉF 46-52

lographe, Courbevoie — Doct Jean, monteur en chauffage, Pierrefitte-St-Denis (S.-S.-D.), et Lahadie Huguette, employée de commerce, Courbevoie — Ferré Jacques, étudiant en médecine, Courbevoie, et Maupetit Alaine, sans profession, Versailles (Yvelines) — Nicot Christian, comptable, Courbevoie, et David Martine, comptable, Paris — Reverend Pierre, maçon plâtrier, Courbevoie, et Zanella Nicole, employée de bureau, Courbevoie — Hugot Michel, employé de bureau, Courbevoie, et Soldermann Odette, sténodactylographe, Courbevoie, — Gouchaux Yves, électricien, Courbevoie, et Chorin Monique, monitrice, Chevilly (Sarthe).

NAISSANCES
Prioleau Marie-Noëlle, première jumelle — Prioleau Hélène, deuxième jumelle — Reyes David — Joseph Marco — Saint Supéry Laurence — Carbon Joël — Es-seline Jérôme — Gillet Christophe — Isselin Florence.

DECES
Mme Vve Jan, née Gouel Marie, 88 ans — M. Marchais Marcel, 45 ans — M. Siret Jacques, 37 ans — M. Frideling Georges, 55 ans — M. Vve Albessard, née Bir Marie, 88 ans — Mlle Laurant Blanche, 77 ans — M. Assadet Edmond, 63 ans — M. Vve Weber, née Blanche Modoux, 71 ans — M. Defoly Louis, 97 ans — M. Vve David, née Seron Marie, 75 ans — M. Vve Bessville, née Legris Thérèse, 85 ans.

OPÉRATION BIDONVILLE DANS LE VIEUX COURBEVOIE

Le vendredi 29 décembre a eu lieu une opération bidonville dans le Vieux-Courbevoie.
Depuis de nombreuses années existe entre les numéros 3 et 11 de la rue de la Corvée, un terrain vague, en partie remblayé, sur lequel demeurait un vieux pavillon et dans le contre-bas, masquées aux regards des passants, de vieilles masures où habitaient un Français, grand infirme, M. B.,

et 26 travailleurs algériens.
A la demande de l'établissement public pour l'aménagement de la Défense (E.P.A.D.), désirant libérer les terrains nécessaires aux constructions prévues dans ce périmètre de l'E.P.A.D., les services de la préfecture de la Seine décidèrent de faire partir ces travailleurs.

Les 26 personnes touchées par l'opération furent réparties dans deux foyers des plus récents où les conditions d'habitat sont très bonnes, au lieu du foyer avec la vie en dortoir, comme précédemment prévu.
Un microcar envoyé par l'E.P.A.D. transporta ces travailleurs avec leurs bagages dans les nouveaux foyers qui leur étaient affectés.

FAITS-DIVERS

Abonnez-vous à l'Eveil un an : 22 Fr

PIETON BLESSE
BOULEVARD DE VERDUN
Lundi 25 décembre, vers 19 h 25, à la hauteur du 114, boulevard de Verdun, un piéton a été grièvement blessé dans un accident de voie publique.

Il s'agit de M. Paul Jean, âgé de 54 ans, manoeuvre, domicilié 1, Villa des Fleurs, à Courbevoie. Il a été admis à l'Hôpital Beaugon pour traumatisme crânien et fracture de la jambe droite.
Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

PRISE DE MALAISE
PENDANT SON TRAVAIL
Mardi 26 décembre, vers midi, une travailleuse de chez B.P., 3, rue de l'Abreuvoir, à Courbevoie, a été prise de malaise pendant son travail. Mme Serre Angela, 22 ans, demeurant 66, avenue Kleber, à Paris, employée comme débarqueuse à la Société B.P., vaquait à ses occupations habituelles lorsqu'elle s'est évanouie. Elle a été admise en observation à l'Hô-

pital Beaugon où son état a été jugé peu grave. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CHUTE DANS L'ESCALIER
Samedi 30 décembre, vers 2 heures du matin, a été admis à l'Hôpital Beaugon, pour plaie et traumatisme crânien, M. Mezziani Amehd, âgé de 35 ans, et demeurant 8, place Hérol, à Courbevoie. M. Mezziani s'était ainsi grièvement blessé en chutant dans l'escalier de l'hôtel où il demeure. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

ELLE MEURT DANS LA RUE
Dimanche 31 décembre, vers 12 h 30, Mme Goubard Eugénie, 72 ans, sans profession, demeurant 20, rue d'Aboukir, à Courbevoie, était relevée sans connaissance devant son domicile.

La malheureuse a été transportée à l'hôpital Kilford où l'interne de service a constaté le décès. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

RAYMOND VILLIERS N'EST PLUS

C'est avec une grande stupeur que nous avons appris le décès subit de Raymond Villiers, survenu le 1^{er} janvier. Notre ami a succombé à une crise cardiaque. Il n'était âgé que de 46 ans.
Militant du P.S.U. dont il avait été longtemps le secrétaire pour Courbevoie, Raymond Villiers avait été le candidat de son parti aux élections législatives de 1962.

Il était aussi un militant actif et responsable de la C.G.T. Licencié de chez Peugeot, il avait connu la vie difficile des militants ouvriers à qui le Patronat ne ménage pas les brimades. Elu délégué chez Hispano-Suiza, les travailleurs lui avaient renouvelé leur confiance depuis plusieurs années.
Raymond Villiers laissera le souvenir d'un homme intelligent, intègre et dévoué; sa disparition laissera un grand vide dans les rangs des démocrates de notre ville.
A Françoise Villiers, sa courageuse épouse, à ses filles et à sa

famille, à tous ses camarades de la C.G.T. et du P.S.U., la section de Courbevoie du Parti Communiste Français présente ses fraternelles condoléances.

Electricité - Auto S. A. G. E.

45, rue Veuve-Lacroix
242-36-75
Allumage - Démarrage - Eclairage
Radio-Accessoires - Réparations
Echanges accus - Travaux à domicile et sur chantier

Vendredi 12 janvier 1968, au Stade Municipal de Courbevoie à 21 heures dans la salle des fêtes

CATCH

GALA EXCEPTIONNEL DU NOUVEL AN
Grand match à quatre : CHERI BIBI - Eric HUSBERG contre René CABELLEC - Michel CHAISNE.
Deuxième combat : PETIT PRINCE contre Michel FALEMPIN.
Troisième combat : Michel SAULNIER contre le voltigeur espagnol Pédro-CABRERA.
Quatrième combat : La grande vedette de la lutte amateur Gérard BOUVET contre le styliste italien Nicolas PRIORE.
Plus un combat supplémentaire.
Pour la première fois à Courbevoie, tous ces combats seront arbitrés par Miss BABETTE, la seule femme arbitre de catch.
Prix des places : 7, 8 et 9 F

La situation de l'emploi à Courbevoie

I. - Une aggravation constante depuis 1958

La question de l'emploi est devenue l'un des principaux problèmes sociaux de notre pays. On compte actuellement 450.000 chômeurs totaux en France et le chômage partiel s'accroît.
A Courbevoie, la situation de l'emploi se dégrade très sérieusement depuis plusieurs mois. En un an le nombre de demandes d'emplois non satisfaites a pratiquement doublé. Ainsi, au cours du mois de décembre, il y a eu 43 licenciements à la CEF, 20 à la

SEGMA, 26 à la Soudure industrielle qui a déposé son bilan. Une des usines de la fonderie Brizon, rue Latérale, est décentralisée à Limy, dans les Yvelines (environ 100 travailleurs). Sans compter les dizaines de licenciements plus ou moins individuels.
Cela se traduit par 500 inscrits au bureau de main-d'œuvre, sans compter les jeunes du bureau de la rue Lambrechts qui rayonnent sur plusieurs localités.
Si l'on tient compte des jeunes

qui cherchent du travail, qui n'ont pas encore travaillé, des femmes qui ne sont pas inscrites ainsi que des travailleurs hommes qui ne se font pas inscrire comme demandeurs d'emploi, l'on peut affirmer sans risque de se tromper qu'il y a près d'un millier de sans-emploi à Courbevoie.
La situation est inquiétante. A cela, il faut ajouter le chômage partiel, les entreprises qui font 40 heures sans compensation de salaire, comme la GSP, une entreprise comme GBG qui a eu pendant longtemps le ruban bleu des heures supplémentaires est amenée à réduire très sérieusement ses horaires puisqu'un atelier de tours ne fait plus que 30 heures par semaine.

La détérioration de l'emploi provoque légitimement l'inquiétude des travailleurs, d'autant plus que les perspectives ne sont guère rassurantes.
Ainsi, à l'ancienne STARE, maintenant fusionnée avec la LIFTE, le départ des presses à Lyon va entraîner courant janvier 46 nouveaux licenciements. Chez GP, la menace pèse sur 105 travailleurs, avec la fin des fabrications Parkins. Courant 68, les décentralisations vont affecter la SPMO-Sustraud qui part à Dijon; la SEGMA à Garennes, dans l'Eure; Delalande, première tranche à Quettigny (Côte-d'Or); l'ancienne SEA (maintenant C 2 I, rue du Moulin-des-Bruyères). Côté pour ne citer que les plus importantes, plusieurs petites entreprises vont être décentralisées ou risquent de disparaître au cours de l'année.
La centralisation des sièges sociaux qui se sont installés à Courbevoie n'a pas conduit à la création d'emplois nouveaux, bien au contraire. Des emplois ont été supprimés dès la mise en place de ces sièges sociaux, mais aussi après.
Chez B.P., 80 emplois ont été supprimés; chez Esso, il est question de supprimer 400 emplois avec un système de pré-retraite, au 31 mars et sur l'ensemble de la société. Ce qui ferait au minimum 100 emplois supprimés au siège de Courbevoie.
Ce bilan, brièvement énoncé n'est pas complet, car il faudrait aussi parler de Berliet, d'Hispano qui intéresse directement Courbevoie; d'Air France, etc.
Cependant, il est suffisamment évocateur pour attirer l'attention de la population et appeler les tra-

A l'hôpital BEAUJON médecins et journalistes étudient ensemble comment renseigner et éduquer le public

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE
LE PRIX DE LA JOURNÉE D'HOPITAL AUGMENTE DE 5 %
Les prix de journée dans les hôpitaux parisiens vont encore augmenter. Cette année, la hausse — qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 1968 — est de 5 % en moyenne et s'applique à tous les services d'hospitalisation et d'accueil relevant de l'Assistance publique.
Voici quels sont les nouveaux prix de journée :
— Médecine : 102 F au lieu de 97,15 F (+ 5 %).
— Chirurgie et maternité : 142,80 francs au lieu de 136 F (+ 5 %).
— Services spécialisés : 238,35 F au lieu de 227 F (+ 5 %).
— Malades chroniques : 51,60 F au lieu de 49,15 F (+ 5 %).
— Hospitalisation à domicile : 51 F au lieu de 31,90 F (+ 6 %).
L'an dernier, les prix de journée avaient déjà subi une augmentation de 7,5 % en ce qui concerne les services les plus

fréquentés et les plus coûteux (chirurgie, maternité, médecine et services spécialisés). On sait que, pour établir ces tarifs, on fait entrer pêle-mêle dans le prix de la journée les frais d'hospitalisation et de soins, mais aussi toutes les dépenses de réparations et d'entretien ainsi que les charges résultant des emprunts émis par l'Assistance publique pour la construction de nouveaux établissements ou la modernisation des anciens.

COURBEVOIE-SPORTS

ATHLÉTISME
REUNION DU 3 DECEMBRE 1967
CHALLENGE « GABRIEL BRIFFE »
Courbevoie-Sports présentait huit athlètes au départ de ce challenge disputé dans l'agréable cadre du parc de Saint-Cloud.
Belle matinée, un peu froide cependant, mais un déroulement net et rapide, fruit d'une excellente organisation, permit de ne pas en souffrir.
A huit jours des championnats départementaux, c'était là un peu un test de nos valeurs individuelles et d'ensemble. Les résultats ci-dessous montrent que nous ne devons pas nous montrer trop optimistes pour dimanche prochain. Mais, après tout, la condition physique de chacun pourrait se montrer égale à la volonté qui, elle, n'a pas fait défaut !...
CLASSEMENT INDIVIDUEL (152 athlètes classés)
15. Lamuzel Pierre; 71. Gomon Denis; 72. Lelièvre Christian; 105. Le Du Henri; 109. Malherbe Georges; 132. Autret Robert; 136. Cartier.
Le challenge est attribué au club belge du RFC Liège, devant l'ASPP.
Courbevoie-Sports totalise 504 points.
R. LE QUEREQ.

LE DEFICIT NE SERA PAS EPONGE
Cette année, semble-t-il, la note sera particulièrement lourde puisque, en dépit de l'augmentation, le budget de l'A.P. accusera sans doute un déficit de plusieurs dizaines de millions de francs. Alors, qui bouchera le trou ? L'Etat ? Certainement pas, le mince budget national de la Santé lui interdisant toute libéralité.
On peut penser, en revanche, que le gouvernement compte beaucoup sur les mesures qui seront prises prochainement pour faire supporter aux malades les conséquences de sa politique. D'une part, la modification de certains actes médicaux actuellement gratuits aboutira à faire payer à de nombreux hospitalisés une partie de la note. D'autre part, on parle toujours de dissocier les frais de nourriture et les frais d'hospitalisation proprement dits et de les mettre intégralement à la charge des malades.
Enfin, on connaît les projets du gouvernement — récemment dénoncés par le Comité national de l'hospitalisation — visant à faire des hôpitaux une entreprise rentable moyennant, bien sûr, l'intervention du secteur privé. Autant de projets qui montrent le peu de cas fait, en haut lieu, de la santé publique.

Un bateau pour le Vietnam ACCÉLÉRONS LA COLLECTE

Nous voici en 1968. Dans moins d'un mois, au début de février, ce sera la fête du Têt, le Nouvel An vietnamien. C'est à cette date que doit partir de France le « Bateau de la solidarité » chargé de produits dont le courageux peuple vietnamien a besoin.
Il ne reste donc que quelques semaines pour collecter les sommes nécessaires au chargement du bateau.
Le collectage est commencé et si nous ne sommes pas en mesure de donner un bilan complet de toutes les sommes collectées à Courbevoie, les premiers résultats qui nous ont été communiqués sont l'indication que des milliers de Courbevois sont prêts à participer à cette grande campagne de solidarité. Dans certaines entreprises, la décision a été prise de verser l'équivalent d'une ou plusieurs heures

de salaires. Dimanche dernier, les premières collectes organisées aux postes de vente de « l'Humanité-Dimanche » ont permis de vérifier que la solidarité de nos lecteurs avec le peuple vietnamien est bien acquise. Place Hérol, par exemple, une vingtaine de lecteurs ont versé 18.000 anciens francs.
LA TACHE IMMEDIATE DE TOUTES LES CELLULES DU PARTI COMMUNISTE
Toutes les cellules du Parti Communiste doivent donc organiser, rapidement, la collecte. Chaque adhérent, muni de sa liste de souscription, sollicite ses voisins, ses amis, ses compagnons de travail. Le résultat dépend du nombre de personnes qui seront sollicitées et celui-ci dépend du nombre de collecteurs.
Militants, cellules, communiquez vos résultats pour l'établissement d'un premier bilan.

Vendredi 12 janvier 1968, au Stade Municipal de Courbevoie à 21 heures dans la salle des fêtes

Maison des Jeunes et de la culture

184, boulevard Saint-Denis
Courbevoie
VENDREDI 5 JANVIER, à 21 h 00
Ciné-Club
L'ANGE
EXTERMINATEUR
de Luis BUNUEL
Derrière un humour tragique, la description d'une société en décomposition, qui n'est pas la Société en général, mais un groupe humain bien défini : celui des maîtres, des riches, habitués à vivre selon les conventions qu'ils se sont fixées et qui se décomposent rapidement dès que leur puissance artificielle ne leur sert plus à rien.
JEUDI 11 JANVIER, à 15 h 00
Marionnettes
POUCETTE
d'Andersen
Les P'tits bonhommes d'A. Blin feront passer aux tout jeunes courbevois un après-midi inoubliable. (Entrée : 2,50 F.)
JEUDI 11 JANVIER, à 21 h 00
Jazz
RECITAL MEMPHIS SLIM



Petites annonces

Particulier vend à particulier SIMCA 1501 GL blanche; kilométrage — 5.000; date décembre 1966; crédit possible; prix Argus. Tél. 772-28-83.
Jeune couple CHERCHE LOGEMENT à louer ou en location-vente, même avec reprise. — Ecrire à M. et Mme Vallini, 73, avenue Joliot-Curie, Nanterre.
Cherche CHEF BOUCHER habitant région Courbevoie. — S'adresser : 34, boulevard de Verdun, Courbevoie.

Plus de 2.000 km de voies ferrées seront fermées

La S.N.C.F. et la Fédération Nationale des Transporteurs Routiers (F.N.T.R.) viennent de signer un accord pour l'exploitation des services routiers de voyageurs qui remplaceront des services ferroviaires supprimés.
Les projets de suppression de services ferroviaires omnibus portent sur 2.000 à 2.500 kilomètres de lignes dans toute la France. Ils seront soumis aux collectivités locales dans les départements concernés où l'annonce de ces mesures a déjà soulevé de vives protestations.
Selon le prototype d'accord rail-route, les services routiers remplaçant les trains omnibus seraient exploités soit par la S.N.C.F., par l'intermédiaire de ses services de transports routiers (S.C.E.T.A.), soit par des transporteurs routiers liés par contrat à la S.N.C.F.

Trois jeunes sur quatre sans travail

Selon les statistiques officielles qui viennent d'être publiées, trois jeunes de moins de dix-huit ans sur quatre (exactement 73 %) qui avaient déposé une demande d'emploi auprès des services de la main-d'œuvre n'ont pu obtenir de travail. En septembre 1966, 59 % seulement des demandes de placement n'avaient pu être satisfaites. L'enquête du ministère des Affaires sociales, dont

sont tirés ces pourcentages, signale une aggravation des difficultés rencontrées par les jeunes de moins de dix-huit ans sur le marché du travail.
Ce qui n'empêche pas de Gaulle de proclamer avec dédain qu'il « ne plaint pas notre jeunesse » et de claironner que « la France est en marche vers la prospérité ».

Les nationalisations

La revue « Economie et Politique » a présenté, dans son numéro d'octobre 1967, une série d'études qui constituent l'exposé des motifs des propositions de loi de nationalisation déposées par le groupe communiste à l'Assemblée Nationale.

Sur l'armement, l'aéronautique, les transports aériens, l'électronique, les industries chimiques, le pétrole, la sidérurgie, l'automobile, les textes rassemblés dans ce numéro apportent à la fois une analyse de la structure actuelle de ces branches dominées par les monopoles, et des propositions concrètes pour porter leur développement au niveau des besoins nationaux, sur le plan économique, comme sur le plan social. Orientée vers la définition d'une politique démocratique du crédit, la proposition de nationalisation des banques d'affaires, en s'appuyant sur une étude du rôle actuel du système bancaire, indique les moyens de faire de ce dernier un des instruments principaux d'une planification démocratique.

La cohérence des propositions présentées dans ce numéro tient aux solutions qu'elles apportent, aux problèmes vitaux de la croissance économique sans inflation. En préservant les bases économiques de l'indépendance nationale, elles permettent d'assurer, dans l'intérêt national, l'indispensable liaison entre les progrès technique, économique et social. Liée à la démocratisation de l'Etat et à la démocratisation de la gestion, la nationalisation progressive des banques et des secteurs clés donne au pouvoir démocratique, le moyen effectif de réaliser son programme, lui assurant le soutien populaire, qui fonde sa puissance et sa stabilité.

Ce numéro d'Economie et Politique (1) contribue à approfondir et à diffuser cet aspect essentiel du programme du Parti. Sa lecture est directement utile aux luttes sociales et politiques en cours.

(1) Ce numéro est en vente : 126, rue Lafayette, Paris (10^e)
Prix du numéro : 6 F. - C.C.P. : 17.480.09 Paris.

LE PREMIER BUDGET DU CONSEIL GENERAL DES HAUTS-DE-SEINE

(Suite de la première page)

L'ETAT IMPOSE DE LOURDES CHARGES

Henri Ravera montre que l'Etat fait supporter au département de fortes dépenses concernant l'action sanitaire et sociale, telles celles pour les crèches, l'enseignement, l'équipement sportif. C'est ainsi que quatre piscines et huit crèches seront financées par le département, sans aucune aide de l'Etat.

Par contre, « le département devra participer au remboursement du déficit de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F., pour 2.725.000 F, alors que chacun sait que les transports de la capitale ont un caractère national et même international et, qu'à ce titre, l'Etat devrait les prendre en charge.

« Il aurait été plus juste de faire participer les grandes sociétés, les grands magasins, à ce déficit, plutôt que de le faire supporter à l'ensemble des petits contribuables qui, en définitive, paient une deuxième fois ces transports, après avoir dû faire face à l'augmentation que vous connaissez. Les dépenses de police figuraient dans la proposition du budget qui nous a été faite, étaient déjà très impor-

tantes avec les 4.568.436 F qui nous étaient demandés, mais celles-ci viennent d'être augmentées de plus de 1 million, à la demande de l'administration. »

Dans le domaine de l'équipement, le gouvernement, qui a imposé la réforme administrative de la région parisienne, fait entièrement payer au département, par conséquent aux contribuables des Hauts-de-Seine, les lourdes conséquences de cette réforme.

Mieux même, l'Etat entendait faire supporter 45 % des dépenses d'aménagement des routes nationales et imposer un prêt de 1 million de francs fait au ministère des P. et T. Comme y a insisté Henri Ravera :

« Les commissions intéressées, comme le Conseil général dans son ensemble, n'ont pas accepté ce transfert de charges. Ils ont eu raison. »

Et Henri Ravera conclut cette première partie en indiquant :

« En définitive, c'est l'application de la politique de gouvernement qui veut absolument faire financer par les collectivités locales et départementales les deux tiers des équipements collectifs prévus au V^e Plan, alors que l'Etat conserve les 7/8 de la fiscalité nationale. »

Ce sont essentiellement ces charges qui aboutissent à une augmentation de près de 24 % des impositions pour 1968.

DES AMELIORATIONS GRACE A L'ACTION DES ELUS COMMUNISTES

« L'examen attentif de ce budget, malgré les mauvaises conditions dans lesquelles nous avons été obligés de travailler, l'assiduité que nous avons manifestée, tant aux séances du Conseil général que dans les commissions, nos propositions constructives et positives, font apparaître que le budget qui nous est présenté est moins nocif que les propositions de budget primitif qui nous avaient été faites.

« Les commissions ont effectivement amélioré nettement les chapitres concernant les œuvres sociales en général, ce qui doit dans l'investissement et dans le fonctionnement. »

Ravera précise que ces améliorations portent sur l'aide aux communes, pour l'amélioration et l'aménagement des voies départementales.

« DANS LE DOMAINE DE L'ENSEIGNEMENT, l'adoption du pro-

gramme de financement des constructions scolaires et la répartition proposée pour le fonds scolaire départemental assurés aux communes une aide financière qui nous paraît de plus en plus indispensable. »

« DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE, les crédits prévus permettront, dans les différentes communes et sur le plan départemental, d'améliorer le fonctionnement des théâtres, des conservatoires de musique, des bibliothèques, ainsi que les activités pour la jeunesse et les loisirs, les fédérations et les sociétés sportives. »

« DANS LE DOMAINE DU LOGEMENT, nous considérons comme positive la création d'un office public départemental, et l'augmentation des crédits qui lui ont été attribués. »

Après ces quelques exemples, le porte-parole du groupe précise que les élus communistes continueront à agir pour « que l'assemblée départementale remplisse de plus en plus son rôle d'aide aux collectivités locales et à la population de l'ensemble du département. »

LE SENS PRECIS DE NOTRE VOTE

« En conclusion, compte tenu de l'absence presque totale de l'aide de l'Etat, que nous étions en droit d'espérer pour la mise en place des nouveaux départements, ce qui aura automatiquement comme répercussion l'augmentation des impôts que devra supporter la population dans les Hauts-de-Seine. »

« Compte tenu du transfert des charges de l'Etat sur le dos de notre département, que ce soit dans le domaine de l'enseignement, pour le déficit de la R.A.T.P. ou dans d'autres chapitres du budget. »

« Compte tenu de l'impossibilité qui nous a été faite de participer à l'application de ce budget et à son contrôle, ayant été éliminés des postes qui auront à en connaître, mais tenant compte également que sur nos propositions, en particulier, nous avons pu obtenir une amélioration du contenu de certains chapitres de ce budget, dont je viens d'en énumérer quelques-uns, et fait écarter certains transferts de charges, le groupe des élus communistes s'abstiendra de voter le budget mais continuera au sein de cette assemblée à travailler dans l'intérêt des communes et de leur population pour obtenir un budget plus démocratique. »

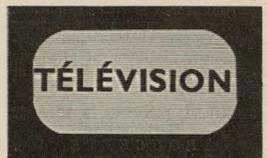
Des billets de banque vont disparaître

Certains billets de banque cesseront d'avoir cours à partir du 1^{er} avril 1968. Ils portent les effigies suivantes :

— Victor Hugo (500 anciens francs et 5 nouveaux francs);
— billet bleu à effigie de « Venus » (1.000 anciens francs, type 1945).

— Richelieu (1.000 anciens F et 10 nouveaux francs).
— Henri IV (5.000 anciens F et 50 nouveaux francs);
— « Terre et mer » (5.000 anciens francs type 1949);
— « Génie français » (10.000 anciens francs, type 1945).

Ces coupures qui continueront après le 1^{er} avril, d'être échangeables aux guichets de la Banque de France, sont remplaçables par la série déjà en circulation : Pasteur (5 F), Voltaire (10 F), Racine (50 F), Bonaparte (100 F et Corneille (100 F).



VENREDI 5 JANVIER

1^{re} chaîne :
19.40 Sylvie des trois ormes. — 20.35 Cinq colonnes à la une. — 22.35 A vous de juger.

2^e chaîne :
19.40 Kiri le clown. — 20. Trois petits tours. — 20.5 Cinéastes de notre temps.

SAMEDI 6 JANVIER

1^{re} chaîne :
20.35 Les saintes chéries. — 21.5 Les hauts de Hurlevue. — 22.55 Magazine des explorateurs. Paul-Emile Victor.

2^e chaîne :
20. Trois petits tours. — 20.5 Série : le plus grand chapeau du monde. — 21. Mademoiselle Virginie. — 22.15 Chambre noire. — 22.45 Conseils utiles ou inutiles.

DIMANCHE 7 JANVIER

1^{re} chaîne :
14.30 Télé-Dimanche, avec Line Renaud. — 17.25 En route vers l'Alaska. — 19.30 Les globe-trotters. — 20.45 Christine (film). — 22.25 Variations.

2^e chaîne :
14.30 La mission du commandant Lex (film). — 16. Le petit dimanche illustré. — 17.50 Sports — 20. Béjart et la danse. — 22.30 Série Les mystères de l'Ouest.

LUNDI 8 JANVIER

1^{re} chaîne :
19.40 Sylvie des trois ormes. — 20.30 Pas une seconde à perdre. — 21.15 Les femmes aussi. — 22.15 Le monde parallèle ou la vérité sur l'espionnage.

2^e chaîne :
19.40 Les aventures de Joe chez les abeilles. — 20.5 Monsieur Cinema. — 20.30 Whisky à Gogo (film). — 21.50 Les écrans de la ville.

MARDI 9 JANVIER

1^{re} chaîne :
19.40 Sylvie des trois ormes. — 20.20 A propos. — 20.35 Le cahier interdit. — 22.15 Les hôpitaux.

2^e chaîne :
19.40 Les aventures de Joe chez les abeilles. — 20. Trois petits tours. — 20.5 Caméra 3. — 22.5 Mission impossible.

MERCREDI 10 JANVIER

1^{re} chaîne :
19.40 Sylvie des trois ormes. — 20.35 Têtes de bois et tendres années. — 21.35 Le conseil d'état. — 22. Lectures pour tous.

2^e chaîne :
19.40 Les aventures de Joe chez les abeilles. — 20. Trois petits tours. — 20.5 Un quart d'heure avec... Jean-Marie Domenach. — 20.35 Le poison (film).

JEUDI 11 JANVIER

1^{re} chaîne :
16.30 Emissions pour la jeunesse (jardins). — 19.40 Sylvie des trois ormes. — 20.35 Un contre tous. — 21.30 Emission médicale.

2^e chaîne :
19.40 Les aventures de Joe chez les abeilles. — 20. Trois petits tours. — 20.5 L'aventure animale (les singes). — 20.35 La forêt interdite (film). — 22.10 L'aventure vécue. — 22.45 Itinéraires africains (la Haute-Volta).

Conférences de l'institut M.-Thorez

L'Institut Maurice-Thorez, institut d'histoire du mouvement ouvrier et de la pensée sociale, organise une série de conférences mensuelles. Ces conférences se tiendront le jeudi soir, à 20 h 30, dans les locaux de l'Institut, 64, boulevard Auguste-Blanqui (métro : Corvisart). Elles seront consacrées à des thèmes théoriques et politiques et traiteront, toutes, de sujets d'actualité. Nous invitons tous ceux qui s'intéressent à l'histoire, à l'économie politique, à la politique comme science, à y assister.

LES PROCHAINES CONFERENCES

18 JANVIER 1968
L'intéressement des ouvriers et les mythes sur la solidarité entre le Capital et le Travail.
— Francette LAZARD, professeur agrégé de l'Université, rédacteur en chef adjoint de la revue « Economie et Politique ».

15 FEVRIER 1968
Le Parti Communiste Français dans la Résistance, à propos d'une publication récente de l'Institut Maurice-Thorez.
— Jacques DUCLOS, sénateur, membre du Bureau Politique du P.C.F.

14 MARS 1968
Le socialisme révolutionnaire en France avant la guerre de 1914.
— Claude WILLARD, docteur ès lettres, assistant à la Faculté de Nanterre.

4 AVRIL 1968
Le léninisme et les problèmes actuels du mouvement ouvrier international.
— Jean KANAPA, professeur agrégé de l'Université, membre du Comité Central du P.C.F.

9 MAI 1968
Les origines de la politique de la « main tendue », ses développements actuels, son avenir.
— Victor JOANNES, membre du Comité Central du P.C.F., directeur de l'Institut Maurice-Thorez.

Avez-vous un "Ministor" dans votre poche ?

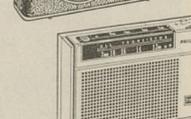
Transistors tout petits... mais puissants et musicaux comme des grands !



ministor IV
Récepteur portatif PO-GO. Prise écouteur personnel. Performances remarquables. Sacoches sur demande.



ministor III
Petite taille... grandes performances. Récepteur portatif avec bandoulière. PO-GO. Prise pour écouteur personnel. Coffret gainé.



ministor II
Chef-d'œuvre de la technique miniaturisée. PO-GO. Ecouteur personnel incorporé. Excellentes performances techniques. Sacoches sur demande.



ministor I
Pas plus encombrant qu'un paquet de cigarettes. PO-GO. Prise écouteur personnel. Sacoches livrées avec l'appareil.



VENTE ET DEMONSTRATION :

- R. CAVORET** 9, rue de l'Arrivée LA GARENNE - 242 45-05
- NOBLET** 7, rue de Bezons COURBEVOIE - 333 59-20 - 59-21
- SCHNEPP** 93, rue Jean-Jaurès PUTEAUX - 506 54-79 et 78-76
- MASSON** 1, rue Castel-Marly NANTERRE - 204 19-28
- TELE-CENTRE** Centre Commercial rue des Pâquerettes NANTERRE - CHA 26-82
- GOUHIER** 59, rue Maurice-Thorez (ex-rue du Chemin-de-Fer) NANTERRE - 204 12-76
- TÉVÉ-MÉNAGER-SERVICE** Centre Commercial de Ruell 62, rue d'Estienne-d'Orves RUEIL-MALMAISON - 967-12-45

Délégation de l'Union des Femmes Françaises au conseil général

Le 11 décembre, à 15 heures, 18 femmes de l'Union des Femmes Françaises des Hauts-de-Seine sont allées auprès du Conseil général.

Cette délégation était portée de 9.000 signatures représentant près de 17.000 personnes pour la défense de la Sécurité sociale. Ces signatures ont été recueillies par notre organisation sur les marches, devant les Prisons, devant les portes des Caisses de Sécurité sociale, par de nombreuses mères de famille autour d'elles parmi les femmes qu'elles connaissent. Nous avons pu nous entretenir quelques minutes avec le Président du Conseil général, M. Lagravère (qui du fait de manque de locaux n'avait pu prendre connaissance de notre lettre); nous avons donc pu lui dire combien les mères de famille que nous côtoyons tous les jours sont inquiètes par rapport à l'avenir de leur famille, de leurs enfants.

● l'application des ordonnances sur la Sécurité sociale se fait déjà sentir et malheureusement de nombreuses familles commencent à hésiter à appeler le docteur;

Les femmes présentes ont pu dire à M. Lagravère tout leur souci par rapport aux autres problèmes qui touchent notre département :

- l'emploi : de plus en plus dans notre département des usines licenciées du personnel ou effectuées des compressions de personnel, et cela préoccupe beaucoup les mères de famille;
- les transports : ce problème, là aussi crée aux mères de familles de nombreuses difficultés;
- les écoles : là aussi, les femmes ont pu donner de nombreux exemples de groupes trop petits, de constructions prévues mais pas financées;
- les hôpitaux, les crèches, etc.

M. Lagravère nous a dit que toutes ces questions le préoccupaient beaucoup, mais que le Conseil général n'avait que des pouvoirs assez limités; aussi avons-nous proposé à M. le Président du Conseil Général d'émettre des vœux allant dans le sens de l'intérêt des travailleurs et que ces derniers soient transmis aux autorités supérieures afin qu'elles connaissent la position du Conseil général. Il ne nous a rien promis, mais nous avons ajouté avant qu'il ne nous quitte, combien nous serions attentives aux

prises de position du Conseil général et que nous les porterions à la connaissance des femmes de notre département.

M. Emile Clet, du groupe communiste, est venu s'entretenir avec notre délégation. Il était accompagné de Mme Suzy Cohen. Nous avons discuté près de 20 minutes avec M. Clet et Mme Cohen qui nous ont assurées du soutien moral du groupe communiste pour les revendications que nous formulions, tant sur la Sécurité sociale, que sur les problèmes de l'emploi des transports, des œuvres sociales dont notre département souffre beaucoup.

M. Clet s'est excusé de nous recevoir dans le hall, mais, nous a-t-il dit, « c'est avec beaucoup de difficultés que nous arrivons à travailler, car la Préfecture n'étant pas construite, nous n'avons pas de locaux, nous sommes « hébergés » au siège de l'E.P.A.D. et cela ne facilite en aucune façon notre travail ».

Il nous a fait part ensuite des intentions du groupe communiste qui avait prévu au cours de cette session d'intervenir sur :

- la défense de la Sécurité sociale;
- les problèmes de l'emploi dans notre département;
- le problème des transports, des écoles, des hôpitaux.

Quant aux autres Présidents de groupe, ils n'étaient pas là, donc nous n'avons pu les voir, nous avons laissé une motion dans laquelle nous leur disions notre volonté de voir les élus du Conseil général agir dans l'intérêt des familles.

Cette délégation est la première, malheureusement elle ne sera pas la dernière car quand on regarde un peu plus en détail ce département on s'aperçoit très vite de tout ce qu'il lui manque en équipements sociaux, que ce soit des crèches, des hôpitaux, des écoles, des lycées, etc...

Notre organisation va continuer son action tant sur la défense de la Sécurité sociale que sur les autres questions touchant l'intérêt et la défense des familles. Nous sommes en pleine activité pour la préparation de nombreux arbres de Noël, dans lesquels nous nous adressons aux mamans sur les problèmes qui les préoccupent et nous devons dire que beaucoup donnent leur adhésion à l'Union des Femmes Françaises, reconnaissant en l'organisation le défenseur de leurs intérêts et de ceux de leur famille.

U.F.F.

L'enigme de FORGES les EAUX



En marge des grands épisodes de l'histoire se déroule souvent quelque énigme d'un intérêt modeste, mais où se voit mieux le jeu des passions, telle l'affaire de Forges-les-Eaux.

Le drame commença le dimanche 25 janvier 1793, dans une modeste taverne installée dans une cave du Palais-Royal à Paris. Ce soir-là, un député à la Convention, jeune et élégant, Louis-Michel Lepelletier, commença à y dîner, lorsqu'il fut pris à partie par deux personnages qui l'observaient depuis son arrivée. L'un d'eux, un nommé Paris, portait une barbe à la Henri IV, si noire qu'elle en avait d'étranges reflets bleutés. C'est lui qui interpella Lepelletier : « Vous êtes bien le représentant du peuple Lepelletier de Saint-Fargeau qui avez voté la mort du roi ? »

D'abord interloqué, Lepelletier confirma son identité et déclara qu'il avait voté selon sa conscience.

Aussitôt Paris se précipita sur lui, un sabre au poing, plantant son arme dans le ventre du conventionnel, qui s'éroula mortellement atteint.

Le tenancier de la taverne tenta bien de ceinturer l'assassin et son complice, mais à la faveur de la panique les deux hommes réussirent à s'enfuir.



La nouvelle du drame, une intense émotion s'empara de la population parisienne qui fit de grandioses funérailles à la victime dont le corps d'abord exposé sur le piédestal de la statue de Louis XIV (précédemment enlevée) fut conduit par la Convention au Panthéon, au milieu d'une foule énorme.

L'assemblée après avoir adopté la fille unique de Lepelletier multiplia les mesures pour retrouver le meurtrier, sa tête fut mise à prix et la peine de mort guettait tous ceux qui, sciemment donneraient asile à l'assassin.

Pendant six jours, Paris, l'homme à la barbe bleue, se terra dans la capitale dont il réussit à sortir accompagné de son amie et du jeune frère de celle-ci. En voiture ils gagnèrent Gisors, sur la route de Dieppe. Loissant la femme et l'enfant, il poursuivit sa route à pied, évita le gros bourg de Gournay où une surveillance était à craindre, puis, par des chemins de traverse arriva à Forges-les-Eaux.

Là, vêtu d'un uniforme de la Garde Nationale, il entra à l'auberge du Grand Cerf, sans avoir le moins du monde l'air d'un homme traqué. Il commanda à souper et un lit, certain de passer encore une nuit en liberté.

A une table voisine, des paysans, devant un pichet de cidre, se réjouissaient du châtiment de « Louis Capet ». Paris à ces mots perdit son sang-froid, se leva et ordonna en maugréant qu'on lui serve son repas dans sa chambre.

Des lors, il devint suspect à tous les témoins.



L'UN d'eux monta l'observer par le trou de la serrure, et vit Paris couper sa viande avec un poignard et mettre un pistolet sous son traversin.

La police, alertée le lendemain matin par le témoin, se rendit aussitôt à l'auberge. Se voyant pris, Paris se fit sauter la cervelle.

Alors où est « l'énigme de Forges » ? D'après le déroulement des faits, le suicide était bien le meurtrier du Conventionnel. Or Félix, le propre frère de Lepelletier, fut toujours convaincu que l'homme qui se fit sauter la cervelle à Forges n'était pas Paris.

A la fin de 1793, Saint-Just et Héault de Séchelles affirmèrent à Félix que Paris caché à Nanterre avait failli être pris. Dix ans plus tard, un Suisse lui déclarait qu'il connaissait Paris et qu'il habitait Genève.

Enfin un rapport de police du 29 mai 1804 porte que « Paris est sur le bord de la mer, près de Caen et que l'on peut savoir le nom de la paroisse où il demeure en le faisant demander à l'hôtel des Victoires où il est bien connu... »

Ce rapport fut transmis au préfet du Calvados. Mais on était sous l'Empire et l'assassinat d'un conventionnel... c'était de l'histoire ancienne. Personne ne vint jamais à l'hôtel des Victoires, même par curiosité, demander après le citoyen Paris. Félix Lepelletier apprit en 1814 la mort du meurtrier de son frère. Il était le suicide de Forges ? Le mystère reste entier.